



● **À la une**

Actualités

P.06

-

● **Domaines d'expertises**

Le grand angle

P.39

-

● **Des hommes et des territoires**

Le service civique

P.55

-

● **Intercours**

La pause spirituelle

P.64

-

L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA
GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



Dynamique territoriale

Découvrez des actions inspirantes

P.39

-

J O U R N É E SOCIALE22



06

OCTOBRE



Une convention collective, et après ?

Former, protéger,
accompagner :
faire d'une obligation
une dynamique de
branche



59 avenue
Mendes France
Paris 13



CAISSE D'ÉPARGNE



Alain Laflorentie, président de la commission Animation des territoires de la Fédération nationale des Ogec

” C'est en visant l'excellence des services rendus aux Ogec que nous porterons ensemble la réussite de notre projet.

Des ressources humaines au service des Ogec et de l'Enseignement catholique

Le réseau de la Fédération des Ogec s'étend sur tout le territoire français, aussi bien en métropole qu'en Outre-Mer. Toutes les fédérations territoriales ont un point commun et un objectif premier : servir le mieux possible les établissements scolaires catholiques d'enseignement et leurs Ogec. Il n'y a pas d'uniformité dans leur fonctionnement, chacune exerçant ses missions avec ses particularités, ses moyens et son environnement. Si la Fédération nationale des Ogec leur apporte depuis toujours un soutien constant et des conseils très utiles, ce qui est bien évidemment nécessaire, nous devons aller plus en avant encore et permettre à chaque territoire de se professionnaliser davantage. Le réseau est porté par de nombreux bénévoles et permanents, tous engagés et qui donnent le meilleur d'eux-mêmes : ne l'oublions jamais, car sans eux rien ne serait possible. Alors ensemble, por-

tons notre projet en visant l'excellence des services que nous rendons aux Ogec dans le cadre de notre mission. Pour ce faire, nous devons renforcer la mutualisation territoriale en organisant le partage des compétences ainsi que celui des bonnes pratiques, et pour cela, un travail d'identification des besoins est nécessaire. De nombreux outils sont fournis par la fédération nationale afin de faciliter le travail, ce qui doit nous aider à mettre en place des actions de progrès et de changement dans nos territoires. Sachons être solidaires entre régions pour gagner notre pari ! Le grand angle de ce numéro donne la parole aux territoires afin de découvrir la diversité de chacun d'entre eux et du vécu des uns et des autres. Au travers de la photographie de nos régions et du travail accompli, c'est l'envie de faire et de bien faire qui deviendra le moteur de tous.

Ours

Mag des Ogec ISSN 2729-4609 - Dir. de publication : Hervé de Kerdrel - Chargée de publication : Marine de Montalivet - 277 rue Saint Jacques - 75005 Paris 5^e - Tél : 01 53 73 74 40 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - @Adobe Stock



7300

Le nombre d'établissements catholiques d'enseignement au sein du réseau des Ogec

93

Le nombre de structures territoriales fédératives qui accompagnent les Ogec

+2M

Le nombre d'élèves accueillis dans les 7 300 établissements scolaires

+30k

Le nombre de bénévoles engagés pour accompagner les Ogec et les écoles

sommaire

La voix du réseau

P.03

L'édito

P.03

Les chiffres-clés

P.04

À la une

P.06

Actualités

P.07

Domaines d'expertises

P.10

[Les thématiques]

P.11

Social & RH

P.11

Immobilier & sécurité

P.30

Comptabilité & gestion

P.32

Communication & partenariat

P.34

[Le grand angle]

P.39

Dynamique et agilité

territoriale : retour sur des
actions inspirantes

Des hommes et des territoires

P.54

[Le service civique]

P.55

Le témoignage

P.56

L'événement

P.59

Intercours

P.61

La pause ludique

P.62

La pause spirituelle

P.64

| À la une

[Actualités]

07 Brèves générales

08 Hommage à Alain Gorlier



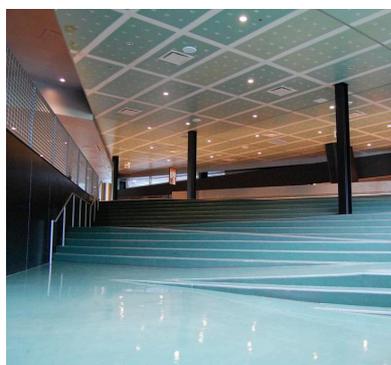


Save the date : la Journée Sociale aura lieu le 6 octobre

Dans le cadre de la CC EPNL, la Journée Sociale mettra en avant la prévention des risques professionnels, la responsabilité sociale des établissements, les parcours professionnels et l'obligation d'employabilité de l'employeur. [Rendez-vous le 6 octobre !](#)

La convention collective EPNL en 3 minutes

En 3 mn, la Fédération des Ogec Ile-de-France explique à ses Ogec ce qu'il faut retenir de la nouvelle convention collective. Cette vidéo très éclairante a été imaginée par Marie-Line Chabry¹, [Voir la vidéo](#)



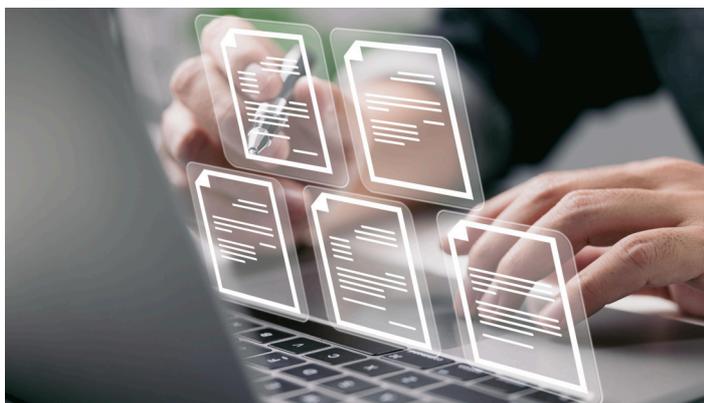
Actualisation des formulaires en ligne de déclaration d'accessibilité

Les formulaires d'attestation d'accessibilité ainsi que le formulaire d'achèvement des travaux en ligne sur la plateforme [demarches-simplifiees.fr](#) ont été mis à jour. Le formulaire d'attestation d'accessi-

bilité sur l'honneur pour les ERP de 5^e catégorie se voit complété par deux champs supplémentaires relatifs à d'éventuels travaux réalisés en amont. Ils sont disponibles via le [site de la DMA](#).

Mag des Ogec #11 : enjeux sociaux

Le grand angle de ce numéro revient sur la convention collective EPNL grâce à laquelle presque tous les salariés entrent dans un système de classification commun. Cette convention collective permet d'apporter des réponses claires aux attentes et aux besoins des Ogec. [Feuilleter le Mag #11](#)

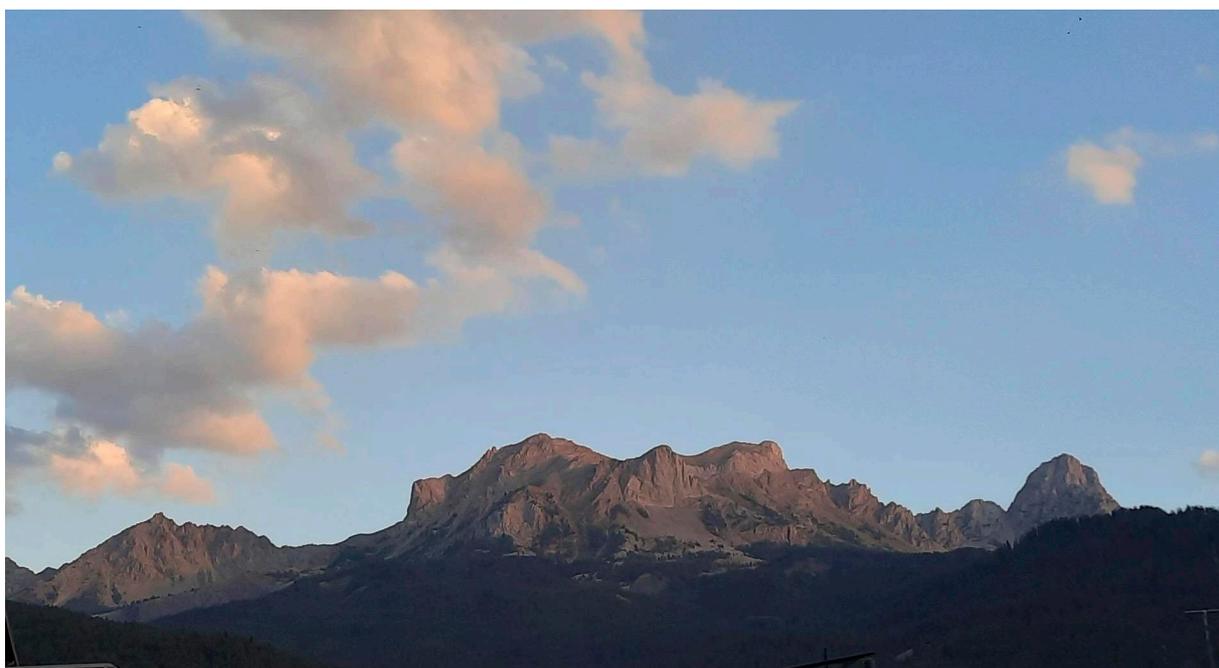


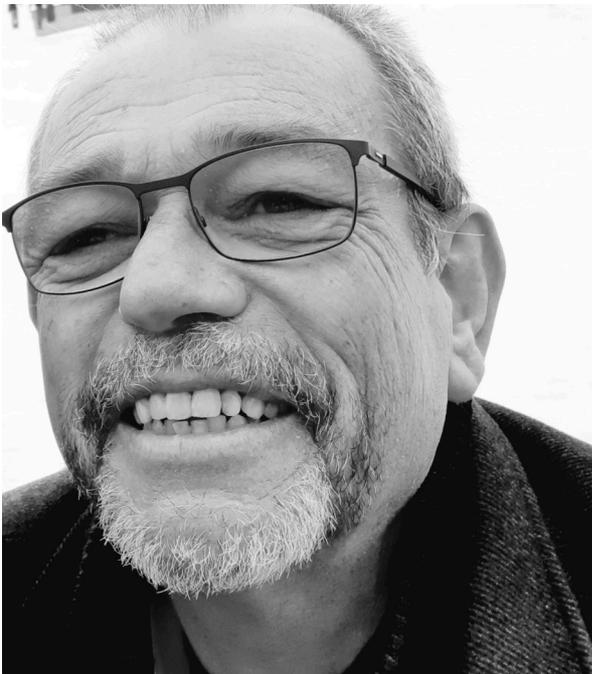
¹Marie-Line Chabry est juriste RH junior au sein de la Fédération des Ogec Ile-de-France

Hommage à Alain Gorlier : un homme engagé et bienveillant, fidèle serviteur de l'Enseignement catholique

Alain Gorlier nous a quittés le 9 mars dernier, suite à une brève et cruelle maladie qu'il avait tenté de combattre avec force et sérénité. Né le 15 novembre 1961 à Marseille, Alain a passé toute sa jeunesse à Martigues (13), puis à Lyon (après son baccalauréat) pour préparer le concours d'entrée à l'école de vétérinaire, métier exercé par son père. Mais c'est finalement la fonction publique d'État qu'il intégrera en tant que contrôleur des impôts. Il accédera ensuite très rapidement aux grades d'inspecteur des impôts puis, à compter de 2009, d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques. Il était marié et père d'un garçon né en 1994. Alain avait une passion pour l'automobile et plus particulièrement pour les cabriolets. Il avait d'ailleurs créé le Cabriolet Club de Champagne avec

lequel il organisait de nombreuses sorties via l'association éponyme. Il était très investi dans le milieu associatif, et notamment celui du réseau des Ogec. Alain a occupé de nombreuses fonctions au sein de différents Ogec, de la Champagne-Ardennes jusqu'à la région du Grand Est. Membre du bureau de la fédération départementale de Chalons-en-Champagne, il avait, en tant que président de l'Ogec d'Épernay, réussi la fusion des Ogec de cette ville avec calme et passion. Il avait accepté la présidence de la fédération départementale de Reims-Ardennes, place statutairement cédée par l'ancien président après 9 ans de service. Il avait également accepté la présidence de l'Ogec Saint André-La Providence de Reims pour répondre aux obligations du membre de droit

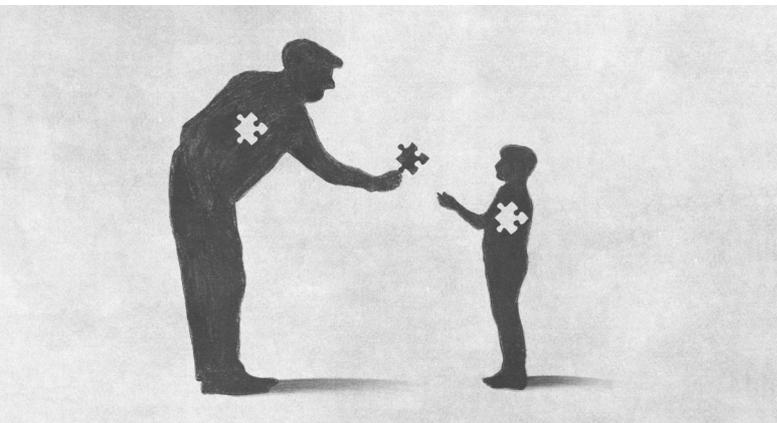




Alain Gorlier © Mme Gorlier

Un homme très engagé qui n'a eu de cesse d'accompagner les Ogec pour faire vivre l'Enseignement catholique

de la fédération départementale. Sans oublier la présidence de la fédération régionale de Champagne-Ardennes qu'il occupa jusqu'à sa dissolution, lors de la création de la fédération régionale du Grand Est dont il devint membre du bureau. Sous la présidence de Martin Verdenal, administrateur de la Fédération nationale des Ogec et président de la fédération régionale du Grand Est, toute la communauté des Ogec a tenu à rendre hommage à Alain, en présence de son épouse et de sa famille, en lui remettant la médaille Saint Joseph, témoignage de toute l'énergie qu'il a déployée au sein des Ogec de notre région. Entre le temps familial consacré aux siens, le temps professionnel consacré à des fonctions sans cesse



L'humain était au coeur de son engagement

Alain était reconnu pour sa bienveillance et ses valeurs humaines

"Le meilleur de vos serviteurs est celui qui ne cherche pas à entendre de vous ce qu'il souhaite, mais souhaite ce qu'il a entendu." (citation de Saint Augustin). Alain, merci pour tout ce que tu nous as apporté.

Très humain, enthousiaste et généreux, Alain Gorlier était une force de la nature, un homme de conviction, accompli et déterminé

grandissantes, Alain a toujours su dégager le temps nécessaire au bénévolat associatif avec passion et enthousiasme. Le calme, l'esprit de synthèse et la force de conviction lui ont toujours permis de conclure, et à l'unanimité, toutes les décisions. Passées la tristesse et la peine, tous les administrateurs Ogec en

établissement, en diocèse, en région gardent présent le souvenir d'Alain, son sourire, sa convivialité, sa force de conviction, tout ce qui fait d'un homme simple, un homme bon et généreux. À nous tous de ne pas décevoir, en continuant avec passion, foi et persévérance, tout ce que nous avons partagé ensemble.

© Adobe Stock

Article rédigé par Pierre Ragot, président de la Fédération des Ogec Reims-Ardennes (Udogec)

| Domaines d'expertises

- 11 [Les thématiques]
 - 11 CC EPNL : et la suite ?
 - 28 Médiation et RPS
 - 30 Transition écologique
 - 31 Transfert sur OPERAT
 - 32 Médiation de la consommation
 - 34 Pour une solidarité plus juste
 - 36 À la découverte de LinkedIn
-
- 39 [Le grand angle]
 - Dynamique & agilité territoriale



Suite au grand angle du Mag #11, voici un petit tour d'horizon pour aller au-delà de la convention collective EPNL

Une dynamique emploi et compétences

La CEPNL et la FFNEAP ont signé avec la CFDT, la CFTC, le Spelc, le SNFOEP et le SYNEPD CFE-CGC, [l'accord emploi et développement des compétences](#)¹. C'est un accord programmatique qui fixe 8 thématiques-actions autour desquelles s'articule la politique de l'Interbranches: prospective / accès équitable et favorisé au développement des compétences, à la formation, à la certification et à la dynamique territoriale / développement de l'offre de services / entretien professionnel / alternance / financement / gouvernance de l'OPCO / qualité et l'évaluation des politiques paritaires. Désormais, le cadre est dressé : le travail opérationnel peut commencer avec une ligne directrice fixée par la logique "un métier, une certi-

fication". Dans ce cadre, le catalogue de formations sera enrichi et amélioré. Les partenaires sociaux ont la volonté de développer un abondement mutualisé du [CPF](#) des salariés pour la prise en charge d'actions de formation et de certifications, en lien avec les emplois repères de la branche. L'accord prévoit que les entretiens professionnels se dérouleront tous les 3 ans. Le projet de CC EPNL en cours de négociation impose qu'à l'occasion de cet entretien soit réalisée une analyse des classifications. Si aucune évolution n'est possible, 15 points seront octroyés automatiquement à la fin de la période triennale, sauf si le salarié a déjà bénéficié d'un élément de reconnaissance pendant la période triennale, notamment dans le cadre d'un départ en formation.

© Adobe Stock



¹du 24 mars 2022

Les thématiques

Santé et prévoyance

Deux accords EEP Santé ont été signés le 31 janvier, l'un sur le [régime](#) et le second sur les [assureurs recommandés](#). Toutes les nouveautés sur EEP Santé avaient été présentées dans la [lettre d'actu No.22](#) et sont détaillées dans la [lettre EEP Santé No.23](#). Pour rappel, le régime EEP Santé concerne 80 000 affiliés et 4 700 structures juridiques pour 50 millions d'euros de cotisations et de prestations. Une négociation s'ouvre en 2022 sur les régimes EEP Prévoyance (salariés et enseignants). La crise Covid a eu un impact fort sur l'usage des régimes qui sont en tension. Pour rappel, les régimes de prévoyance garantissent les risques d'incapacité (indemnisation complémentaire en cas d'arrêt maladie), d'invalidité et de décès.

Prévention des risques professionnels : nouvelles obligations depuis le 31 mars

[La loi No.2021-1018 du 2 août 2021](#)¹ renforce la prévention en santé au travail : elle appuie le rôle du DUER et consacre le rôle du CSE dans l'évaluation du DUER. Cette loi et le décret du 18 mars 2022 créent de nou-

velles obligations à compter du 31 mars 2022 : les établissements de moins de 11 salariés sont dispensés de mise à jour annuelle du DUER. Pour tous les établissements, la mise à jour du DUER est réalisée lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est portée à la connaissance de l'employeur. Le DUER et ses versions antérieures doivent être conservés pendant 40 ans afin de pouvoir être tenus à la disposition des salariés, des membres

La mise à jour du DUER est réalisée lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est portée à la connaissance de l'employeur.

Pour réaliser, mettre à jour et archiver votre DUER, ayez le réflexe Isidoor !

Le DUER est la pierre angulaire de toute démarche de prévention des risques. Baptisé G2P, un outil a été développé par un cabinet spécialisé à la demande de la CPPNI : il est disponible dans l'application ISI RH sur la plateforme Isidoor. Il vous permet de réaliser facilement et simplement votre DUER grâce à des questionnaires adaptés et d'élaborer votre programme de prévention, personnalisé selon l'établissement de référence.

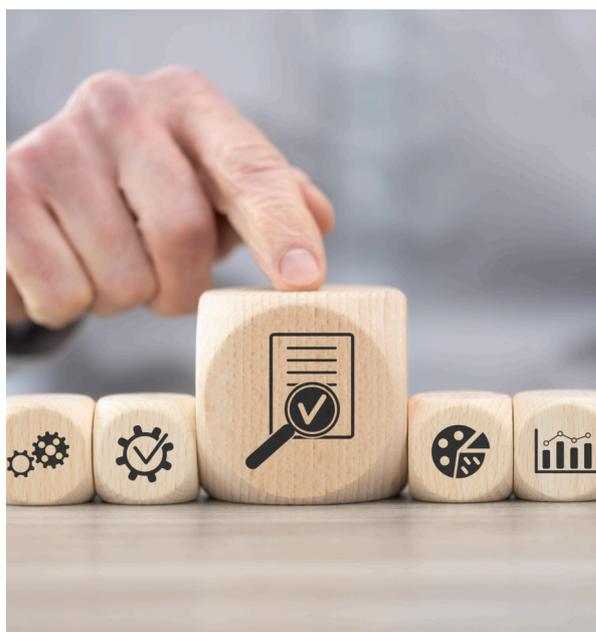
du [CSE](#), de l'inspecteur du travail, du service de prévention et de santé au travail. Le décret fixe la liste des dépenses liées aux formations santé, sécurité et conditions de travail des élus du CSE que les Opco peuvent prendre en charge pour les établissements de moins de 50 salariés. La durée minimale de ces formations pour les membres du CSE est de 5 jours lors du 1er mandat. Le CSE doit obligatoirement être consulté lors de l'élaboration et des mises à jour du DUER. Il pourra vérifier si la transcription des risques est conforme à la situation de l'établissement et déterminer si les observations de ses membres ont été prises en compte. L'employeur devra présenter au CSE le programme annuel de prévention dans le cas des établissements de 50 salariés et plus, ou la liste des actions de prévention mentionnée dans le DUER pour les établissements de moins de 50 salariés.

¹Pour davantage de détails sur les nouveautés induites par la loi prévention en santé au travail, consultez la fiche dédiée.

Les thématiques

L'outil de pilotage et de suivi des risques professionnels de la branche EPNL

Depuis plus de 2 ans, les partenaires sociaux travaillent sur l'accompagnement des Ogec dans leurs démarches relatives à l'amélioration des conditions de travail et ont anticipé les évolutions législatives introduites par la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail (cf. [Mag des ogec #10](#) p.25). Visionnaire sur le fait que le document unique allait devenir l'outil incontournable du pilotage et de la gestion des risques professionnels, la CPPNI a fait appel, dès 2018, au cabinet Didacthem pour qu'il réalise 3 missions: outiller les établissements pour les



accompagner dans leur démarche globale de prévention des risques professionnels et notamment la réalisation du DUER; évaluer et mesurer les risques professionnels; réaliser le référentiel pénibilité de la branche EPNL. Pour ce faire, Didacthem a d'abord réalisé une étude qualitative en auditant un panel représentatif de 15 établissements. Il a ainsi pu créer

un outil de pilotage de la prévention des risques professionnels adapté aux besoins du terrain: l'outil G2P qui a permis à environ 2000 établissements scolaires de réaliser leur [DUER](#). La consolidation des réponses des établissements scolaires a permis de réaliser la [cartographie](#) des risques professionnels et le [référentiel](#) professionnel de pénibilité de la branche de l'enseignement privé qui a été homologué par [arrêté](#) du 5 janvier 2022. Le référentiel de l'EPNL est entré en vigueur pour une durée de 5 ans. L'homologation est un gage de qualité et de sécurité pour les employeurs et les salariés d'une branche qui pourront se référer aux situations d'exposition à des risques professionnels, au-delà des seuils en vigueur décrites dans ledit document. Dans la branche de l'EPNL, seul le travail de nuit a été identifié comme un facteur de pénibilité pour les surveillants d'internat. Par conséquent, si le salarié travaille plus de 120 nuits par an, il est considéré comme soumis à ce facteur de pénibilité et doit faire l'objet d'une déclaration de la part de son employeur.

Le référentiel de l'EPNL est entré en vigueur pour une durée de 5 ans.

L'homologation est un gage de qualité et de sécurité pour les employeurs et les salariés d'une branche qui pourront se référer aux situations d'exposition à des risques professionnels

Pour davantage d'information, nous vous invitons à consulter la fiche sur le [C2P](#)

Les thématiques



© Adobe Stock

Focus sur le programme de formation obligatoire du référent santé et sécurité au travail (SST)

Depuis le 31 mars, la formation du référent "santé et sécurité au travail" est obligatoire. [L'article L. 4644-1](#) du code du travail prévoit ainsi que "l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise". Afin d'accompagner les établissements dans la réponse à cette obligation, les partenaires sociaux ont mandaté le cabinet Didacthem pour proposer un programme de formation "[réfèrent santé et sécurité au travail](#)" (SST). Cette formation a comme objectifs pédagogiques de connaître les missions du référent Santé sécurité au travail, connaître les acteurs et le cadre réglementaire de la Santé et sécurité au travail, savoir réaliser un



© Adobe Stock

La prévention des risques professionnels ne s'improvise surtout pas !

Les référents "santé et sécurité au travail" (ou SST) doivent désormais suivre obligatoirement une formation qui leur apportera les connaissances et les outils nécessaires pour remplir leur rôle.

SST : un programme qui pourra être intégré à l'espace formation pour être financé sur les fonds de la formation professionnelle

Document unique d'évaluation des risques, des exercices et mises en application seront réalisés avec l'outil G2P afin de construire un plan de mesures de prévention et d'appliquer les principes de prévention avec un éclairage particulier sur la prévention des [risques psychosociaux](#). Sur une période transitoire, cet-

te formation sera prise en charge à 100% sur le fonds spécialement dédié à la prévention des risques professionnels. Si les Ogec recourent de façon satisfaisante à cette formation, elle sera intégrée à l'espace formation pour être financée sur les fonds de la formation professionnelle.

Les thématiques

Prévention des risques psychosociaux : des formations prises en charge par la branche

La branche EPNL a également mandaté le cabinet Didacthem pour concevoir 4 modules de formation sur la prévention des risques psychosociaux :

1. Identifier et agir face aux RPS: module de 2 fois 2h (groupe d'une dizaine de personnes)
2. Management des situations individuelles à RPS: module de 3h (groupe d'une dizaine de personnes)
3. Agir ensemble face aux RPS: entraide entre pairs ou entre collègues (module de 6 fois 1 h où chaque participant expose une de ses problématiques et le groupe réfléchit ensemble à des pistes de résolution, encadré par un coach expert de la méthode)
4. Soutien individuel des encadrants, RVS, cadres de gestion, chefs d'établissement et IRP: module de 4 fois 1h tous les 10-15 jours

Ces formations sont interactives pour que chacun ressorte avec des pistes concrètes pour prévenir les risques psychosociaux dans son établissement, et elles sont entièrement financées par la branche.

Qui contacter pour mettre en place une formation SST ou une formation RPS ?

Pour la formation référent Santé et sécurité au travail (SST) et les formations RPS, nous vous invitons à prendre contact directement avec les relais suivants :

- Didacthem : formations@didacthem.com
Pour organiser en Intra des formations dans votre établissement
- A. Delgove : formation@branche-eep.org -
Votre fédération départementale ou régionale pour organiser une action "en réseau".

Une obligation pour l'employeur: sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque

Chaque année en France, entre 40 000 et 50 000 décès sont dus à un arrêt cardiaque inopiné. Depuis le 21 avril 2021, face à ce constat les salariés bénéficient, avant leur départ volontaire à la retraite, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Proposée par l'employeur sur le temps de travail, cette sensibilisation permet au

Des actions de sensibilisation financées par le degré élevé de solidarité pourraient être envisageables (cf. les formations PSC1 et "Gestes qui sauvent" de l'Ugsel)

salarié d'acquérir les compétences nécessaires pour: assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention; réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée; réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe. Il s'agit d'une sensibilisation, aussi plusieurs canaux sont possibles: des ateliers de prévention, des actions proposées par les assureurs, ou une vidéo (cf. la vidéo réalisée par l'Ugsel). La formation au PSC1 intègre cette sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Les partenaires sociaux réfléchiront aux outils de communication les plus adaptés et à intégrer cette sensibilisation dans l'accord EEP Santé.

Les thématiques

Une négociation qui s'ouvre sur l'intéressement et l'épargne salariale

Nombre de secteurs souffrent d'une crise d'attractivité depuis de nombreuses années. Dans des structures où les financements sont contraints, quelles sont les solutions pour apporter malgré tout des avantages salariaux et contribuer au bien-être des salariés? Pour répondre à ces enjeux RH, il y a bien entendu de nombreux leviers comme la mise en place du télétravail, des avantages internes à chaque structure, des souplesses dans sa gestion du temps de travail, etc... Parmi ces mesures, une des solutions pour s'investir dans le bien-être de ses salariés, pour les mo-

par des abondements périodiques ou ponctuels permettant de compléter les versements des salariés dans des conditions prédéfinies et dans le respect des seuils légaux. La prime d'intéressement renforce ces dispositifs. La structure décide des critères de déclenchement de cette prime (critères financiers et/ou de performance) ainsi que ses modalités de répartition (uniforme et/ou proportionnelle au salaire et/ou au temps de travail). La prime est directement perçue par le collaborateur ou placée sur son plan d'épargne salariale et/ou retraite et ainsi exonérée d'impôts sur le revenu. Le salarié peut également faire un mixte de ces 2 possibilités. Autre dispositif existant : la passerelle temps/PER collectif lui permet de transférer jusqu'à 10 jours de repos non pris par an (ou des jours épargnés sur un Compte épargne temps) vers son PER. Elle lui permet de se constituer une épargne retraite sans consentir d'effort financier, de mieux gérer ses jours de repos et de lui permettre d'être présent aux moments où l'entreprise a besoin de lui, sans craindre de perdre ses jours de congés.



tiver, les fidéliser, le tout grâce à un budget anticipé et maîtrisé, est l'épargne salariale et retraite collective. Il existe 2 plans d'épargne complémentaires: un plan d'épargne d'entreprise (PEE) pour une épargne à moyen terme (horizon 5 ans) et un plan d'épargne retraite d'entreprise (PER) pour une épargne à horizon de la retraite. Ces plans peuvent être alimentés

À retenir : l'épargne salariale et l'épargne retraite sont des dispositifs gagnant-gagnant qui permettent de créer de la valeur durable au sein de la structure et de donner un élan à une politique sociale. Pour en savoir + : RDV sur les sites de la Caisse d'Épargne¹ et de la filiale Natixis Interepargne²

¹<https://www.epargnesalariale.caisse-epargne.fr/>

²https://www.interepargne.natixis.com/nie/entreprises-c_5213.html

Les thématiques

Accompagnement des difficultés des salariés et affiliés (fonds sociaux)

La section 5 du chapitre 2 de la Convention collective prévoit la mise en place d'actions à destination des salariés et affiliés. Les salariés bénéficient déjà de l'appui de fonds sociaux: ceux gérés directement par les assureurs et le fonds géré par la Branche (EEP Solidarité). Uniprévoyance nous présente son fonds social: l'Action sociale. "Je ne sais pas comment régler le reste à charge de mes soins après les remboursements de la Sécurité sociale et de ma complémentaire santé!" Voici un exemple parmi beaucoup d'autres de l'intérêt de solliciter une aide sociale auprès de votre assureur. Le fonds social d'une institution comme Uniprévoyance est justement là pour apporter une aide pécuniaire aux bénéficiaires de ses contrats santé et prévoyance confrontés à des difficultés financières en lien avec des problématiques de santé, de handicap ou de décès. Le fonds social intervient notamment pour aider au financement de frais d'optique, dentaire ou hospitalier, de séances de psycho-

Maladie, handicap, décès : vers qui se tourner pour être aidé financièrement ?

Pour se faire aider financièrement, les salariés et les enseignants peuvent faire appel à différents fonds sociaux : les fonds gérés par les assureurs comme celui d'Uniprévoyance par exemple, et le fonds EEP Solidarité géré quant à lui par la branche. En tant qu'employeur, vous pouvez informer vos salariés de l'existence de ces fonds grâce aux différents éléments de communication qui sont à votre disposition sur Isidoor.

thérapie ou de psychomotricité, et d'aide à domicile. Uniprévoyance porte une attention particulière aux demandes liées au handicap, telles que le financement de travaux d'aménagement du domicile ou les dépenses d'appareillages spécialisés. En 2021, plus de 80% des dossiers présentés ont fait l'objet d'aides sociales pour un montant moyen supérieur à 1 000€. Pour faire une demande, il suffit de compléter un dossier de demande d'intervention sociale accessi-

Le fonds d'Uniprévoyance aide au financement de frais d'optique, dentaire ou hospitalier, de séances de psychothérapie ou de psychomotricité, et d'aide à domicile.

ble directement sur le site Internet [d'Uniprévoyance](#) et de le renvoyer accompagné des pièces justificatives demandées à l'adresse indiquée. En complément des fonds sociaux des assureurs, les bénéficiaires du contrat de prévoyance de l'enseignement privé (personnels des Ogec et enseignants) peuvent également solliciter le fonds de solidarité. L'objectif du fonds paritaire EEP Solidarité est d'aider financièrement les salariés et les enseignants exerçant dans les établissements de l'enseignement privé et de l'agricole notamment en cas de déséquilibre financier provoqué par la maladie, en cas de handicap, ou encore en cas de difficulté à assumer des frais d'obsèques. Une seule démarche : [remplir le dossier](#) de demande d'aide et l'adresser à fondsocial@branche-eeep.org. Une vidéo et [une affiche](#) sont disponibles pour vous aider à faire connaître EEP Solidarité à vos salariés.



© Adobe Stock

L'aide aux aidants : une urgence à traiter face à l'augmentation croissante des aidants salariés

Aide aux aidants

La mise en place de services ou de mesures pour l'accompagnement des salariés aidants est l'un des enjeux de demain pour les branches professionnelles. Selon l'Insee, 8 à 11 millions de personnes sont des proches aidants de personnes âgées qui se trouvent en situation de handicap ou qui sont atteintes de maladies chroniques. En 2030, un 1 sur 4 sera proche aidant. Cette situation a donc naturellement un impact croissant sur le monde du travail. Les salariés aidants sont davantage exposés à des problèmes de santé physique et psychologique ainsi qu'à des difficultés de conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Cela a pour conséquence de



© Adobe Stock

Pour en savoir + Qui désigne-t-on par le terme « aidant » ?

Un aidant est une personne qui vient en aide dans des actes de la vie quotidienne à une personne handicapée, âgée ou malade et ceci, de façon régulière, fréquente, et à titre non professionnel.

Les branches professionnelles, des acteurs importants en collaboration avec l'État pour accompagner les salariés proches aidants

généraliser un absentéisme et des arrêts de travail croissants. Face à ce phénomène de société, le gouvernement souhaite que les branches professionnelles s'emparent du sujet de l'accompagnement des salariés proches aidants. Il s'agit bien d'un sujet collectif qui demande l'engagement de tous les acteurs de la

société, et notamment celui de l'entreprise qui doit aborder le soutien aux salariés aidants comme un levier de performance. Les logiques de cercle vertueux du soutien aux aidants, d'actions "gagnant-gagnant", de valorisation du capital humain doivent l'emporter sur l'approche exclusive en matière de coût.



© Adobe Stock

I Quelles sont les attentes des aidants salariés ?

L'étude menée par l'Insee montre que les salariés aidants attendent de leur entreprise qu'elle réponde en priorité au besoin d'information sur les accompagnements existants permettant de les soulager en tant qu'aidant, permette une flexibilité du temps et de l'organisation du travail, rende possible le répit de l'aidant, et enfin, indemnise mieux le congé de proche aidant. La négociation dans la branche pourrait poser un cadre lisible et clair permettant de faire face à la réticence de certains salariés aidants à déclarer leur situation auprès de leur employeur, mais aussi d'éviter les disparités entre les grandes et les petites structures. Les assureurs des régimes de protection sociale complémentaire des branches ont un rôle à jouer auprès des entreprises.

¹AG2R La Mondiale

L'aide aux aidants : un véritable enjeu à venir pour les branches professionnelles

AG2R La Mondiale accompagne d'ores et déjà les branches professionnelles pour mettre en oeuvre un accompagnement adapté à leurs spécificités. Pour les soutenir, la Loi de financement de la Sécurité sociale 2020 a mis en place depuis le 30 septembre 2020 l'indemnisation du congé "proche aidant". Ce dispositif permet à un aidant de cesser de travailler temporairement pour s'occuper d'un proche en situation de handicap lourd ou de perte d'autonomie avancée tout en étant indemnisé. Infos : <https://bit.ly/AideOAidants>

”

Nous restons à l'écoute des besoins exprimés par les négociateurs de branches¹.

Prévention santé : Uniprévoyance accompagne les Ogec dans la prévention de la santé de leurs salariés

Prévenir vaut mieux que guérir ! L'adage qui a prévalu lors de l'adoption de la loi du 2 août sur la santé au travail, vaut aussi pour les assureurs santé des personnels des établissements scolaires. La loi trans-pose l'accord national interprofessionnel (ANI) conclu le 10 décembre 2020 par les partenaires sociaux en vue de réformer la santé au travail. Illustrations.

La loi du 2 août 2021 a mis l'accent sur la prévention de la santé des salariés en entreprise. Réforme de la médecine du travail, modifications du Document unique d'évaluation et de prévention des risques professionnels (DUERP), redéfinition du harcèlement sexuel, instauration d'un passeport prévention individuel et de visites médicales à mi-carrière pour les salariés occupant des postes à risques pour la santé, témoignent d'ailleurs de cette priorité. Confrontés à de nouvelles obligations, les employeurs de l'enseignement catholique sont heureusement accompagnés par la branche EPNL

qui met à leur disposition un outil de pilotage et de gestion des risques professionnels baptisé G2P. Essentielles, les dispositions légales ne couvrent pas la totalité des dispositifs de préventions pouvant être déployés en direction des personnels des Ogec. C'est ici qu'interviennent les assureurs du régime de santé de l'enseignement privé. Depuis le 1er janvier 2022, les salariés des établissements couverts par l'un des assureurs recommandés bénéficient tous d'un service de téléconsultation médicale. Prévue pour le soin, la téléconsultation médicale, rendue disponible 24h/24 et 7j/7, n'en

constitue pas moins, en premier, un acteur de prévention en réduisant par exemple considérablement les risques inhérents à l'automédication. La téléconsultation d'Uniprévoyance va même encore plus loin en réduisant très significativement le risque de défaut de prise en charge. Si son service de téléconsultation détecte une urgence, il transfère alors l'appel directement vers le Samu local. En complément de la téléconsultation, [Uniprévoyance](#) déploie tout un package de services dont une application santé et bien-être qui est d'ailleurs maintenant incluse dans le contrat de prévoyance.



Jean-Philippe Martinez
Relations Extérieures et
Communication



” *Uniprévoyance déploie une offre complète de services dont une application santé et bien-être*



© Adobe Stock

Focus sur l'application santé et bien-être

Elle permet de calculer son âge santé en fonction de ses habitudes de vie, de bénéficier de conseils, de vidéos, de programmes de coaching sélectionnés par des médecins pour leur efficacité (gratuits ou à tarifs négociés dans des domaines comme la nutrition, le sommeil ou l'activité physique...). Pour ceux qui auraient des questions à poser à des professionnels, pour eux ou un proche, Uniprévoyance offre un assistant personnel santé permettant des échanges illimités avec une équipe de professionnels¹. Au-delà des services inclus dans les contrats, les assureurs du dispositif EEP Santé sont aussi en capacité de proposer aux Ogec des services et des prestations de prévention sur-mesure. Pour la prévention santé, on est plus efficace quand on s'y met tous!

¹composée d'infirmiers, médecins, diététiciens, psychologues, conseillers en services santé ou en économie sociale et familiale

Uniprévoyance (Groupe UGO), une institution de prévoyance depuis plus de 40 ans

Uniprévoyance est une Institution Paritaire de Prévoyance qui existe depuis 1978. Elle est restée une institution à taille humaine, adaptable et innovante. Elle bénéficie en même temps d'une solide expérience de la gestion paritaire qui a ancré et sécurisé son activité au bénéfice des salariés et des entreprises. Uniprévoyance fait passer la solidarité et l'intérêt collectif au premier plan de ses préoccupations au seul bénéfice de ses adhérents et de leurs salariés et se place parmi les toutes premières Institutions de Prévoyance en France.

”

L'assistant personnel santé proposé par Uniprévoyance est joignable par téléphone ou chat.

Malakoff Humanis s'engage dans l'accompagnement des salariés en situation de handicap

La volonté de la branche est de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. L'étude menée par le cabinet Legrand au sein des Ogec montre que plus de 500 établissements sont assujettis à l'emploi des travailleurs handicapés, que 70% des chefs d'établissements perçoivent les contraintes physiques comme un frein à l'emploi alors qu'elles ne concernent qu'une minorité des personnes en situation de handicap, et que seulement 15% des établissements de plus de 20 salariés déclarent conduire des actions en faveur des travailleurs handicapés. [Malakoff Humanis](#) présente ci-après ses actions pour soutenir les Ogec dans cette ambition de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Malakoff Humanis propose un accompagnement dédié, adapté aux spécificités des Ogec. Un accompagnement qui s'adresse aux chefs d'établissements et à leurs équipes encadrantes, qui s'articule autour des sujets suivants: bien comprendre le handicap, changer les regards, identifier les enjeux du handicap au travail. Concrètement sur ces thématiques, l'assureur propose : des ateliers de sensibilisation générale sur les différents handicaps (moteur, sensoriel, psychique...), des mises en situation, des animations ludiques, des conférences de personnalités inspirantes, des actions d'information sur l'Emploi accompagné (dispositif national d'accompagnement médico-social et de soutien à l'insertion professionnelle en vue d'accéder à l'emploi et de s'y maintenir), des ou-

epudia perumquatur, sume voluptate prectium doluptatus et vendae omnihil ignimil imagnis eum delit mo te verovid



Les thématiques

tils de communication personnalisés, des prestations de conseils pour vous accompagner dans la construction d'un plan d'actions handicap. Malakoff Humanis propose également un panel de dispositifs au bénéfice des salariés des Ogec. Ces dispositifs favorisent le vivre ensemble, l'intégration des salariés en situation de handicap et leur qualité de vie par le biais d'actions de sensibilisation et d'information pour l'ensemble des salariés sur la thématique du handicap au travail, d'outils d'information (guides, quiz, webinars...), de dispositifs d'aide individuelle (aides financières¹, proposition de séjours adaptés organisés par un réseau de partenaires. Voici des exemples d'accompagnement qui sont en cours avec des Ogec, et qui pourraient être transposés dans d'autres Ogec:

1. Déployer une campagne vidéo "Vous avez un message" (expérimenté par la fédération départementale du 85 en novembre 2021 auprès des chefs d'établissement et relayé par l'AGECAM dans son périmètre – Territoire Ouest)

Malakoff Humanis s'engage et accompagne les salariés en situation de handicap

Malakoff Humanis propose des actions très concrètes à destination des Ogec, de leurs salariés et de leurs bénévoles. L'assureur a mis en place des campagnes vidéo, des réunions de sensibilisation au handicap invisible ou encore des ateliers Sport Handicap... Toutes ces actions pourraient également être déployées dans votre Ogec pour mieux faire connaître l'accompagnement que propose Malakoff Humanis.

La fédération départementale du 85 a choisi d'interpeller quotidiennement ses collaborateurs sur leurs représentations du handicap en leur proposant un temps d'information interactif au cours de la SEEPH (Semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap) qui s'est tenue du 15 au 21 novembre 2021. Les objectifs attendus étaient : présenter les infos clés du handicap en entreprise et briser les stéréotypes (associer handicap, performance et

Malakoff Humanis propose un panel de dispositifs qui favorisent le vivre ensemble, l'intégration des salariés en situation de handicap et leur qualité de vie.

compétences). Cible visée : tous les salariés de l'Ogec et les enseignants². Il s'agit de 5 vidéos d'une durée de 2 minutes maximum chacune. Concrètement, tous les salariés de la DDEC et les chefs d'établissement scolaires (soit 350 personnes env.), ont reçu un mail quotidien contenant une vidéo intitulée "Vous avez un message". Ainsi, les équipes ont été sensibilisées aux situations de handicap, maladies invalidantes et handicaps invisibles au travers de la vidéo "Être ou ne pas être". Cette action est prise en charge par le budget de l'Action sociale Malakoff Humanis.

2. Animer une réunion de sensibilisation au handicap invisible (en attente de validation définitive pour déploiement début juillet 2022 auprès des salariés de la DDEC et des chefs d'établissement)

Les objectifs attendus étaient : identifier les relations entre maladie et handicap, définir la notion de

¹Sous certaines conditions et en complément des aides légales et extra-légales

²Sauf les enseignants recrutés à compter du 1er janvier 2017 (cf. Loi 2014-40)

Les thématiques



© Adobe Stock

L'objectif de l'accompagnement de Malakoff Humanis : sensibiliser au handicap invisible

situation de handicap au travail (exemples de pathologies pouvant être à l'origine d'un handicap invisible), définir la notion de compensation du handicap, aborder la reconnaissance de travailleur handicapé ou encore partager des exemples de déficiences. Tous les salariés de l'Ogec ainsi que les enseignants¹ sont concernés. Cet accompagnement se formalise par une réunion d'information d'1h30 qui peut avoir lieu soit en présentiel, soit en distanciel. Cet accompagnement est intégralement pris en charge par le budget de l'Action sociale Malakoff Humanis. Un troisième accompagnement permet quant à lui de mettre les publics cibles au coeur de l'action sous forme de mises en scènes ludiques (cf. ci-après).



© Adobe Stock

80% des personnes en situation de handicap ont un handicap invisible. Définition.

Les handicaps invisibles ont en commun le fait de ne pas être perceptibles, ou simplement visibles, comme les déficiences sensorielles, cognitives, les maladies psychiques, invalidantes ou encore chroniques.

3^e exemple d'accompagnement : proposer des ateliers Sport Handicap auprès des bénévoles Ogec et des chefs d'établissement

Les objectifs attendus étaient : se mettre en situation de façon ludique, appréhender l'environnement de manière différente et comprendre les contraintes associées. Tous les salariés de l'Ogec et les enseignants¹ sont concernés. Cet accompagnement se fait sous forme d'ateliers de mise en situation ludique animés

par un sportif de haut niveau, en situation de handicap. Selon le besoin défini avec l'Ogec, l'accompagnement peut aller de 2h à une journée : il est pris en charge par le budget de l'Action sociale Malakoff Humanis. Pour construire votre plan d'action sur la thématique du handicap, contactez Malakoff Humanis.

¹Sauf les enseignants recrutés à compter du 1er janvier 2017 (cf. Loi 2014-40)

Pour bien préparer sa retraite, il faut s'informer ! Malakoff Humanis met en place des actions pour vous accompagner

La retraite doit se préparer pendant que le salarié est actif! Depuis 2016 Malakoff Humanis a été désigné par Agirc-Arrco comme le gestionnaire de la retraite complémentaire des Ogec. Tous les salariés et enseignants affiliés à l'Agirc-Arrco cotisent auprès de Malakoff Humanis qui transfère ces cotisations aux caisses de retraite. Tour d'horizon des actions proposées pour aider les affiliés à préparer leur retraite.

La pyramide des âges de vos écoles, collègues et lycées vous amène à vous interroger sur l'accompagnement de vos salariés sur la retraite. L'ensemble des informations et services retraite est à la disposition des salariés dans leur espace personnel Agirc-Arrco. Gratuit, simple, sécurisé et disponible 7j/7 et 24h/24, il permet à vos salariés de consulter leur relevé de carrière (il récapitule les trimestres et les points acquis dans les différents régimes auxquels ils ont été affiliés depuis le début de leur carrière), d'utiliser le simulateur retraite (cet outil gratuit leur permet d'obtenir en quelques clics une simulation personnalisée du montant net de leur future retraite), d'effectuer leur demande de retraite ou de réversion en ligne et de suivre en temps réel le traitement de leur dossier, de sa constitution au paiement de leur retraite. Malakoff Humanis vous aide à y voir plus clair en un clin d'oeil !

Comment vos salariés peuvent-ils faire une demande de retraite ?

Aucune retraite n'est accordée automatiquement, il faut en faire la demande au moins 6 mois avant la date de départ choisie. Avec la demande de retraite unique en ligne, vos salariés n'ont plus qu'une seule demande de retraite à faire pour tous les régimes auxquels ils ont été affiliés. Une démarche 100% dématérialisée, rapide et sécurisée :

- Se connecter à [l'espace personnel Agirc-Arrco](#)
- Compléter le formulaire de demande de retraite
- Joindre les pièces justificatives demandées

Un conseiller au sein de chacun des régimes de retraite examine et attribue leurs droits. Ils peuvent suivre le traitement de leurs dossiers de retraite en temps réel, de sa constitution jusqu'à la mise en paiement définitive. Vos salariés moins aguerris aux démarches dématérialisées peuvent également choisir de faire leur demande en contactant un conseiller retraite dans les Agences Conseil Retraite Agirc-Arrco (ex CICAS), un réseau de proximité réparti sur toute la France. Pour contacter un conseiller, vous pouvez appeler le 0 820 200189 (0,09 € TTC/mn + prix de l'appel variable selon l'opérateur), du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Malakoff Humanis vous propose un décryptage facile, simple et gratuit pour accompagner l'ensemble de vos salariés et enseignants dans la préparation de leur retraite et ceci, en un clic et une seule demande de retraite !

Les thématiques

Réunion d'information collective pour vos salariés

Pour informer vos salariés nous vous proposons d'organiser une réunion d'information collective au sein de votre établissement ou inter-établissements. Vos salariés disposeront ainsi de l'essentiel de l'information relative à leur retraite complémentaire : calcul des droits, démarches à effectuer, suivi du dossier, etc. Elle peut être mise en place à partir de 15 salariés inscrits. Les avantages ? L'information de tous vos salariés sur un temps dédié restreint (2 ou 3 heures), l'animation par un expert Malakoff Humanis, qui se déplace dans votre établissement, l'approfondissement des thématiques propres à votre profes-



sion et une documentation retraite remise à la fin de la réunion. Cette réunion peut être suivie d'un entretien information retraite individuel et personnalisé pour vos salariés. À noter aussi que vos salariés peuvent aussi assister à des conférences en ligne programmées tout au long de l'année, en mode inter-entreprises. Rien de plus simple : il suffit de leur

communiquer le lien d'inscription suivant [vos rendez-vous MH](https://bit.ly/RetraiteMH) pour assister aux conférences:

- S'informer de ses droits tout au long de sa carrière
 - S'informer sur les démarches de départ à la retraite
- Pour plus de précision, n'hésitez pas à contacter nos consultants retraite et action sociale.

Stages de préparation retraite

Vos salariés peuvent bénéficier d'un stage animé par des professionnels de l'action sociale retraite qui aborderont le volet psycho-social, avec l'appui d'experts en retraite, droit familial et santé. Conçu pour répondre aux questions spécifiques de vos salariés (en présentiel ou en distanciel) sur une journée animée au sein de l'établissement ou inter-établissements¹ ou proposé en mode inter-entreprises (salariés tous secteurs confondus). Coût d'une journée à la charge de l'établissement: 50 €/stagiaire pour les sessions inter-entreprises (stages inter d'un jour). [Inscrivez](#)² vos salariés aux sessions inter-entreprises d'une journée et pour plus d'information, contactez votre consultant retraite et action sociale.

N'oubliez pas : la retraite doit se préparer pendant que le salarié est actif! Pour vous permettre d'informer vos salariés et vos enseignants, Malakoff Humanis a mis en place des outils et des formations adaptées afin d'accompagner le mieux possible ses affiliés.

¹si plus de 15 participants

²Pour inscrire vos salariés : <https://bit.ly/RetraiteMH>

Les thématiques



© Adobe Stock

Un parcours en ligne financé par le CPF permettra à vos salariés d'avoir une vision claire de leur retraite

Dans le prolongement de cette/ces journée(s), et pour aller plus loin sur la dimension psychosociale, nous proposons également un parcours 100% en ligne et accessible via le CPF pour vivre sereinement sa fin de carrière avec notre partenaire "Les Talents d'Alphonse". Il s'agit d'un parcours sur 6 semaines qui permettra à vos salariés en fin de carrière d'avoir une vision plus claire de ce qu'ils feront à la retraite. Cette approche est à la fois individuelle et collective.

Réunion d'information collective pour vous, chefs d'établissements

Là aussi, Malakoff Humanis met à votre disposition une programmation de conférences en ligne, pour vous aider à mieux comprendre la retraite en France



© Adobe Stock

Préparez votre retraite grâce à l'entretien information retraite !

À partir de 45 ans, l'entretien information retraite vous permet de faire le point de façon personnalisée et gratuite sur votre carrière, d'obtenir des simulations du montant de votre retraite et de poser toutes vos questions.

Parce que la retraite est un nouveau projet de vie à construire, Malakoff Humanis accompagne vos salariés pour les aider à s'y préparer !

du secteur privé et accompagner vos salariés, tout au long de leur vie professionnelle. À ce titre, nous vous invitons à vous inscrire à l'une des différentes sessions ci-après proposées via le lien d'inscription "[Vos rendez-vous MH](#)" où vous trouverez de l'information pour les actifs et fin de carrière, de l'information con-

cernant l'acquisition des droits, le calcul de la pension de réversion ou encore les dispositifs dérogatoires et majorations. La retraite c'est un nouveau projet de vie à construire... ! Nos équipes sont à vos côtés partout en France pour vous proposer des solutions concrètes et adaptées. Contactez-nous!

La médiation, une ressource face aux Risques Psycho-Sociaux

Un climat de tension dans votre établissement scolaire est un risque de blocage des relations dans la communauté professionnelle. Faire appel à la médiation peut aider à sortir de l'impasse. De plus en plus d'organisations recourent à cette approche simple, rapide et responsabilisante : elle donne aux personnes la possibilité de s'expliquer sur les difficultés dans leur relation de travail et de trouver ensemble les moyens de les dépasser.

Dans cet établissement scolaire, une situation de tension s'est installée entre une personne nouvellement arrivée et un membre du personnel Ogec en poste depuis de nombreuses années. La première est en arrêt de travail et a déposé une plainte à l'encontre du second. Le CSE¹ a exercé son droit d'alerte. Une enquête interne et une tentative de conciliation interne n'ont pas abouti. L'intervention d'un tiers extérieur est alors envisagée. En accord avec la direction, le président d'Ogec et les membres du CSE, préalablement rencontrés par l'intervenant, une médiation est proposée aux deux personnes qui, après des entretiens avec l'intervenant, l'acceptent. Lors de la médiation, les personnes se parlent, s'écoulent, comprennent leurs accords et leurs désaccords. Elles choisissent une nouvelle façon de faire entre elles et décident de s'en expliquer avec les responsables de l'établissement que ces changements concernent aussi. Ce récit d'une intervention assurée récemment par un médiateur de Groupe Médiations illustre la place de plus en plus importante qu'occupe la médiation dans le champ des risques psychosociaux dans tout collectif de travail. Ainsi nombre d'entreprises se dotent de dispositifs permettant d'y recourir, répondant à l'obligation faite à

Un processus volontaire, coopératif et confidentiel, accompagné par un tiers

La médiation se tient en lien avec l'institution et dans le respect de la confidentialité. Sans se substituer aux autorités légitimes¹ et à leur capacité à prendre des décisions, une médiation donne aux acteurs la liberté de s'expliquer, d'étudier et de proposer des options.



© Adobe Stock



¹Institutionnelle, syndicale ou autre

Les thématiques



Se rencontrer, se parler, échanger © Adobe Stock

Un cadre sécurisé par la confidentialité et la présence d'un médiateur permet aux personnes de se parler

tout employeur¹ de "prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs". Les partenaires sociaux favorisent de plus en plus ce type d'intervention. Pourquoi ? Lorsque des tensions surviennent dans une équipe, au point de rompre le dialogue et bloquer le fonctionnement, une rencontre de médiation peut permettre aux parties prenantes du conflit de se parler, dans un cadre sécurisé par la confidentialité et la présence du médiateur, tiers indépendant et impartial, qui facilite les échanges. Chacun peut s'expliquer sur les difficultés rencontrées dans la relation de travail. Des pistes d'amélioration sont ensuite recherchées et élaborées par les participants.



Préserver les relations © Adobe Stock

Groupe Médiations est une association indépendante d'une douzaine de médiateurs

Groupe Médiations dispose d'une expérience de 18 ans d'interventions au sein de l'Enseignement catholique. Pour en savoir + : www.groupemediations.com
gr.mediation@gmail.com

Grâce au dialogue, la médiation permet de préserver les relations de travail et de prévenir les risques au sein de l'établissement

Contrairement à l'enquêteur/l'auditeur, le médiateur ne cherche pas à analyser, dire le droit et proposer une solution. Il vise à ce que les personnes SE parlent et SE comprennent. Simple, rapide et responsabilisante², la médiation ne se borne pas à la gestion de crise par la résolution du litige ; elle permet surtout,

en rétablissant le dialogue, de préserver les relations de travail et prévenir les risques au sein de l'établissement. Ainsi, une démarche de médiation peut intervenir avant qu'une enquête ne soit mise en place. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans un prochain article.

¹Par le code du travail

²Puisqu'elle aide les protagonistes à parvenir à une solution co-construite et acceptée par tous

La Mutuelle Saint-Christophe, partenaire engagé pour accompagner la sobriété énergétique des établissements

Le dispositif Éco-énergie-tertiaire impose des réductions de consommations d'énergie finale aux établissements scolaires. Avant le 30 septembre 2022, propriétaires et occupants des bâtiments scolaires vont devoir renseigner un certain nombre d'informations sur la plateforme OPERAT destinée au recueil et au suivi des consommations d'énergie. La Mutuelle les accompagne dans cette obligation.



Dans le cadre des partenariats existants avec les organisations de l'Enseignement catholique (Fédération nationale des Ogec, Secrétariat général de l'Enseignement catholique et Union Saint-Pierre), La Mutuelle Saint-Christophe soutient l'ensemble des établissements scolaires de l'Enseignement catholique, sociétaires ou non, dans leurs obligations déclaratives liées aux réductions de consommation d'énergie. Dans ce cadre, plusieurs webinars seront proposés aux établissements à compter de fin août. L'objectif de ces derniers est de comprendre les enjeux du dispositif, d'identifier les obligations de chacun et de donner les moyens aux Ogec de respecter ces échéances.

La Mutuelle soutient des dispositifs ciblés pour accompagner les Ogec dans leurs enjeux énergétiques

Une plateforme téléphonique dédiée sera mise en place à compter du 29 août pour répondre plus précisément à des cas particuliers ou complexes qui n'auraient pas été traités dans le cadre de la série de webinars dont le premier aura lieu le 26 août. L'ensemble des questions posées et des réponses apportées seront reprises dans une foire aux questions accessibles en ligne via un URL spécifique et sur Isidoor.

Deux entreprises ont été retenues pour réaliser l'accompagnement des Ogec dans leurs enjeux de transition énergétique : **G-On** et **ACCEO**, des sociétés de conseil et d'ingénierie.



Article rédigé par Sophie Pouverreau, juriste chargée des enjeux liés aux économies d'énergie au sein du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec.

Isidoor facilite la collecte de données imposée par la plateforme OPERAT

La plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie OPERAT demande une collecte d'informations importantes à effectuer d'ici le 30 septembre 2022. L'application ISI Bâti vous permet de transférer toutes les données bâtimentaires nécessaires au respect de vos obligations et proposera bientôt de nouvelles fonctionnalités pour faciliter ce travail de collecte et de renseignements imposé par la plateforme OPERAT.

Le développement de la plateforme OPERAT ayant pris du retard et les fichiers de collecte de bases de données ayant également été modifiés (la dernière mise à jour date du 12/07/22), les équipes de la Fédération nationale des Ogec ont fait le maximum pour faire évoluer l'application ISI Bâti et vous permettre de transférer les données disponibles vers OPERAT, notamment celles relatives au parc immobilier (bâtiments, usages, surfaces, propriétaires, référence de parcelles cadastrales...). Si vous n'avez pas encore renseigné votre parc immobilier, rendez-vous sur l'application ISI Bâti. Pour vous aider, consultez également le [tuto vidéo](#) disponible sur l'application. Le module "État des lieux" est beaucoup plus complet que les seules données nécessaires à OPERAT car il a été initialement conçu pour la gestion des locaux scolaires. Dans la rubrique "Recenser votre structure immobilière", seuls les onglets "Identification" et "cadastre" sont utiles pour permettre de transférer votre parc immobilier vers la plateforme OPERAT. De nouveaux développements sont en cours pour vous accompagner au mieux dans ces obligations déclaratives. Les travaux avec l'ADEME pour les solutions logicielles ayant vocation à s'interfacer avec la plateforme OPERAT vont bientôt débiter.

ISI Bâti évolue ! Vous accèderez prochainement à de nouvelles fonctionnalités

Un tout nouveau module est en cours de création : appelé "Gestion de l'énergie", il vous permettra de transférer vos données de consommation. En parallèle, le transfert d'un parc immobilier complet (association propriétaire...) sera possible via Memogec pour simplifier l'export en masse.

L'échéance du 30 septembre est maintenue mais des soulpeses sont attendues



Article rédigé par Sophie Pouverreau, juriste en charge des enjeux liés à l'immobilier scolaire et chef de projet ISI Bâti au sein du Pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec



Médiation de la consommation : est-elle prise en charge par les contrats d'assurance de l'Ogec ?

Qu'est-ce que la médiation de la consommation ?

La médiation de la consommation désigne un mode alternatif de règlement des litiges, par lequel un consommateur et un professionnel tentent de parvenir à un accord amiable avec l'aide d'un médiateur. Il s'agit d'un droit pour le consommateur et d'une obligation pour le professionnel. Le consommateur garde néanmoins la possibilité de saisir le juge si la médiation n'aboutit pas. La médiation de la consommation est totalement gratuite pour le consommateur car le coût est entièrement supporté par le professionnel.

Le contrat de scolarisation est-il concerné ?

Les contrats de scolarisation conclus entre l'Ogec et les familles sont soumis au code de la consommation et doivent donc intégrer la possibilité, pour les

familles, d'avoir recours à ce procédé. Le coût de mise en place de ce mode alternatif de règlement des conflits est supporté par l'Ogec. Il comprend le coût d'adhésion à un médiateur et les honoraires du médiateur en cas de demande de médiation de la part d'une famille. L'adhésion à un médiateur est indispensable pour pouvoir intégrer la possibilité d'un recours à la médiation de la consommation dans les contrats de scolarisation. La Fédération nationale des Ogec a signé un contrat cadre avec un médiateur de la consommation, la Société de Médiation Professionnelle (SMP), permettant à l'ensemble des Ogec d'adhérer gratuitement à la SMP. Pour y adhérer, vous devez [vous inscrire sur leur site](#).

Pour en savoir + : [rendez-vous sur Isidoor](#)

© Adobe Stock



Résoudre un litige avec un médiateur à la consommation : <https://bit.ly/MediateurConso>

Article rédigé par Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec

Les thématiques



© Adobe Stock

L'assurance peut-elle prendre en charge les honoraires du médiateur de la consommation ?

Plusieurs solutions peuvent se présenter :

- L'Ogec n'a pas souscrit de garantie protection juridique : il supportera le coût du recours à la médiation ;
- L'Ogec a souscrit une garantie de protection juridique auprès de son assureur : il importe de se rapprocher de lui pour effectuer une déclaration de sinistre avant d'accepter la médiation afin d'envisager la prise en charge du coût de la médiation par l'assurance.

Zoom sur la Mutuelle Saint-Christophe

Si l'Ogec est assuré à la Mutuelle, le contrat responsabilité civile de l'établissement intègre toujours une garantie protection juridique et ce, quelle que soit la taille de l'Ogec. La protection juridique couvre des domaines variés dont la médiation de la consom-



© Adobe Stock

Quels sont les + de la garantie juridique de la Mutuelle Saint-Christophe ?

- Information juridique par téléphone
- Prise en charge du coût de la médiation
- Prise en charge des frais de justice liés aux litiges d'ordre contractuel
- Suivi de votre litige par un juriste expert.

Le processus de médiation de la consommation ne peut être mis en œuvre qu'à l'initiative du consommateur

mation. Il importe donc de se rapprocher de son assureur protection juridique afin de solliciter une prise en charge.

Les conseils de la Mutuelle :

- constituer un dossier avec les éléments complets
- saisir l'assureur dès qu'il y a une difficulté et, dans

tous les cas, avant d'accepter toute médiation.

Rappel : le processus de médiation de la consommation ne peut être mis en œuvre qu'à l'initiative du consommateur. L'Ogec peut refuser une demande de médiation. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation, [consultez la fiche pratique d'Isidoor](#).

Article rédigé par Aline Puvilland, chargée de Mission Partenariats, Mutualité et Marchés à la Mutuelle Saint-Christophe



La Fédération nationale des Ogec et la Mutuelle Saint-Christophe œuvrent ensemble à une société plus solidaire

La Fédération nationale des Ogec et la **Mutuelle Saint-Christophe** sont unis par des liens fraternels depuis de longues années. En effet, nos deux entités exercent leurs activités conformément à des valeurs fondamentales issues de la pensée sociale de l'Église et parmi lesquelles on retrouve : l'agilité, l'engagement, le partage et la solidarité.

Notre partenariat, coconstruit ensemble depuis 60 ans, fait résonner la solidarité dans les territoires grâce à une organisation très caractéristique de nos 2 entités : la Mutuelle autour de 8 régions mutualistes et la Fédération nationale des Ogec grâce à ses fédérations départementales et régionales. En 2020, en pleine crise Covid, la Fédération nationale des Ogec s'est organisée pour accompagner ses membres dans l'urgence et au plus près de leurs besoins, tandis que la Mutuelle se mobilisait aux côtés de ses sociétaires. C'est là que nous avons mesuré la force et la concordance de nos écosystèmes et de nos réseaux. Ensemble, nous avons alors cherché à tirer profit de notre partenariat pour inventer une nouvelle manière de le faire vivre. À ce titre, nous sommes fiers d'avoir pu déployer en quelques semaines seulement un plan national de solidarité "Covid" d'un montant de 100 000€.

"Ne jamais se banaliser" disait Marie-Emmanuelle Schiltz¹ dans son discours d'ouverture de la Convention nationale² ! Ce plan a permis de soutenir 73 établissements scolaires (petites écoles et collèges isolés) et de venir en aide à 400 familles qui avaient été particulièrement touchées par la crise sanitaire. Le maillage territorial de l'Enseignement catholique nous a ainsi permis de venir en aide aux plus fragiles, ce qui est conforme à nos valeurs. L'organisation mutualiste et affinitaire de la Mutuelle et le système fédératif en cascade de la Fédération des Ogec, tous deux marqués par un ancrage territorial fort et de proximité, ont beaucoup contribué à la réussite de cette opération. Nous avons renouvelé l'expérience l'année dernière sur un autre sujet, cette fois lié à un enjeu sociétal : celui de promouvoir dans nos établissements "une alimentation sûre, saine et durable". En effet, nous sommes soucieux d'aider les Ogec à s'engager en respectant les mesures énoncées dans la loi Egalim. En même temps, nous avons conscience du surcoût occasionné par cette démarche pour les familles. En effet, la restauration scolaire est un réel frein à la mixité sociale car son financement n'entre pas dans le périmètre de la loi Debré. L'objectif de ce plan de solidarité "Egalim", éga-

Nous sommes fiers et heureux de mutualiser ensemble des pratiques vertueuses et de coconstruire des actions concrètes qui nous permettent d'œuvrer à une société plus sociale, plus solidaire et plus juste.

¹Directrice générale de la Mutuelle Saint-Christophe

²Convention annuelle des délégués de la Mutuelle Saint-Christophe qui fêtait ses 60 ans le 22 juin : [retour en images](#)



Ensemble, on va plus vite et plus loin © Adobe Stock

I Oeuvrer pour une restauration plus juste

lement d'un montant de 100 000€, était de pallier cette inégalité et d'alléger un peu le surcoût de la restauration pour les parents dont les enfants sont scolarisés dans les établissements qui se sont engagés de manière volontariste dans ce dispositif. Nous avons ainsi pu aider 60 établissements scolaires, répartis dans toutes les régions métropolitaines, en leur octroyant des aides allant de 500 à 5 000€ en fonction des actions engagées et des dépenses réelles. C'est une joie d'avoir à nouveau transformé l'essai ! Alors oui, nous sommes fiers et heureux de mutualiser, ensemble, des pratiques vertueuses et de coconstruire des actions très concrètes qui nous permettent d'oeuvrer à une société plus sociale, plus juste et plus solidaire.

Article rédigé par Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec

Le 22 juin, la Mutuelle a fêté ses 60 ans : retour sur la Convention des délégués 2022

Placée sous le signe de l'engagement, la Convention des délégués 2022 a été l'occasion d'avoir un vrai temps de partage, d'écoute et de convivialité. Délégués, partenaires, amis et administrateurs se sont retrouvés pour continuer à faire vivre la Mutuelle qui puise son dynamisme dans leur engagement. Cette journée a été l'occasion de revenir sur la singularité de la Mutuelle via son modèle d'innovation sociale, ses actions de solidarité et de prévention, et sur ses enjeux futurs. Petit retour en images : https://bit.ly/MSC_2022

”

Un partenariat coconstruit depuis 60 ans qui fait résonner la solidarité dans les territoires.



Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok... Quels potentiels se cachent dans les réseaux sociaux pour votre structure ?

Vous les utilisez tous les jours, ils sont sur votre ordinateur, dans votre poche voire même sur votre montre ! Mais connaissez-vous vraiment leurs atouts ? Pour nous éclairer et répondre à ces questions, nous avons interviewé Matthieu Valin, co-dirigeant d'eloRezo et expert en accompagnement sur les réseaux sociaux pour les entreprises, qui est intervenu à Bordeaux auprès des permanents¹ (plénière + atelier).

"Être sur les réseaux sociaux, c'est voyager dans différents pays avec leurs coutumes et leurs cultures locales". C'est par cette introduction que Matthieu Valin nous a invités à prendre conscience du monde digital qui s'ouvre à nous. Cette interview a un unique objectif : "Comment s'approprier toutes ces plateformes dans notre communication ?"

Quels sont les réseaux sociaux présents sur le web ?

Matthieu Valin : On dénombre plus d'une vingtaine de réseaux sociaux qui réunissent chacun plus de 200 millions d'utilisateurs dans le monde. Pour les plus gros,

cela se compte en milliards. Ainsi, il existe 5 grands réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok, Twitter et LinkedIn. J'écarte Youtube qui est un media social, il valorise juste les échanges avec les diffuseurs de contenus, c'est-à-dire qu'il ne permet pas de forte interaction entre les utilisateurs.

Quelles différences y a-t-il entre tous ces réseaux sociaux ?

MV : Nous avons 3 critères pour les différencier et les choisir :

- Le profil des utilisateurs
- les fonctionnalités
- le type de contenu

Pour simplifier, nous pouvons les résumer par des mots-clés :

- TikTok/Instagram : créativité/égo
- Facebook : familiarité
- Twitter : instantanéité
- LinkedIn : crédibilité

Quel réseau choisir dans le cadre de notre mission ?

MV : Il ne faut pas vouloir être partout. Choisissez le réseau qui répond prioritairement à vos objectifs. Si je comprends bien, vous cherchez à vous rendre visibles et crédibles auprès de candidats bénévoles -ou non- et aussi de partenaires institutionnels. Dans ce cas, un réseau ressort par sa pertinence : LinkedIn. Car c'est le seul réseau qui permet aujourd'hui de bien identifier toutes ces cibles.



Matthieu Valin
Co-dirigeant d'eloRezo
matthieu@elorezo.fr



” Être sur les réseaux sociaux, c'est voyager dans différents pays avec leurs coutumes et leurs cultures locales

¹La Journée des Permanents a eu lieu à Bordeaux les 9 et 10 Juin. Pour en savoir + : rendez-vous p.59



Pour expliquer le fonctionnement de LinkedIn, j'utilise généralement la métaphore de la salle de réception dans laquelle est organisé un cocktail. Dans cette salle, des convives discutent avec d'autres convives et en viennent la plupart du temps à parler de ce qu'ils font dans la vie et de l'entreprise pour laquelle ils travaillent. Ils communiquent ainsi de façon naturelle sur leurs structures dont les kakémonos ou affiches trônent un peu partout dans la salle s'il s'agit d'un salon ou d'un congrès. Pour revenir à LinkedIn, les convives représentent les profils personnels et les kakémonos ou affiches les profils des leurs pages "entreprise". Pour répondre à votre question, il faut que les collaborateurs de vos structures soient actifs pour que la communication se fasse correctement.

Ok mais on parle ici de leurs profils personnels, on ne peut pas les obliger à les utiliser ?

MV : Surtout pas ! En effet, chacun peut faire ce qu'il souhaite de son profil. S'il agit professionnellement, cela doit être dans son intérêt. Et cela passe par une phase d'écoute active puis d'une présentation du

potentiel de LinkedIn. On pourra ainsi identifier différents intérêts à vouloir s'exprimer côté pro : développer son réseau, trouver les bonnes personnes, prendre plaisir à valoriser sa structure, etc.

Une fois motivés pour interagir, quelles actions ces profils doivent réaliser ?

MV : Je reviens à mon cocktail... et on doit se poser la question : quelles actions je mets en place dans un cocktail ? D'abord je dois être correctement habillé.

Il est fondamental de prendre le temps de choisir son ou ses réseaux sociaux en déterminant bien en amont sa stratégie de déploiement.

Si vous souhaitez aller plus loin et en savoir plus pour maîtriser LinkedIn...

Contactez votre fédération territoriale ou la Fédération nationale des Ogec. Si vous avez besoin d'une formation LinkedIn, quel que soit votre niveau de connaissance, [eloRezo](#) propose des accompagnements sur mesure en distanciel ou en présentiel.

Pour plus d'information, contactez :

Matthieu Valin : 06 15 57 22 97

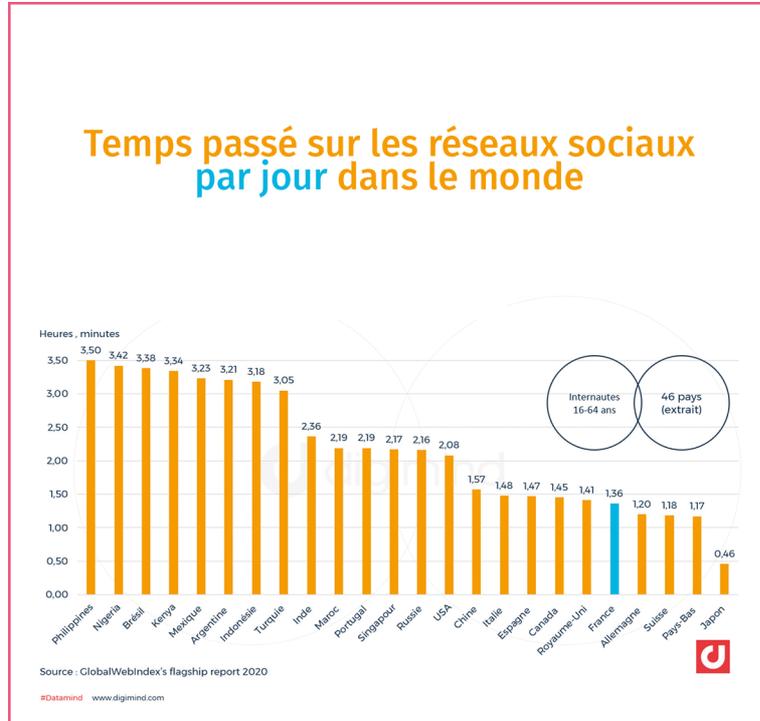
matthieu@elorezo.fr

www.linkedin.com/in/matthieu-valin/

Si on revient sur LinkedIn, cela signifie "avoir un profil bien renseigné et complet". Ensuite, j'entre dans la salle du cocktail et je me prépare à échanger et converser, c'est à dire que je vais rédiger des posts. Je me dirige alors vers certains convives, ce qui -en langage LinkedIn- revient à utiliser le moteur de recherche pour trouver des profils qui m'intéressent et faire des demandes de connexion. Enfin, le plus important, je vais trinquer ou discuter : côté LinkedIn, on appelle ces interactions "Liker" et "Commenter".

Cela doit prendre énormément de temps, et pour quel résultat ?

MV : Je vais vous étonner, 15 mn par jour suffisent pour obtenir un résultat si, et seulement si, on agit en collectif, en s'aidant les uns les autres. Pour cela, le mieux est de se préparer stratégiquement. Ensuite, je vous assure que la notoriété est au rendez-vous !



Temps passé sur les réseaux sociaux par jour dans le monde

Comment choisir son réseau social ?

Oui mais pourquoi pas Twitter ?

MV : On peut utiliser Twitter, mais si je l'écarte c'est pour 2 raisons : c'est un réseau focalisé sur les journalistes et les institutionnels : il est compliqué d'identifier des candidats. Mais surtout, c'est un réseau qui demande énormément de temps : si vous ne publiez pas 1 à 2 contenus par jour, vous n'aurez aucun résultat. Donc allez sur Twitter seulement si vous y êtes déjà et que vous y prenez plaisir, sinon la marche sera haute.

Comment prendre la parole sur LinkedIn : est-ce via la page "entreprise" ou celle du profil personnel ?

MV : Voilà LA question importante ! Avant de choisir, je vais vous expliquer le contexte de LinkedIn et ce qu'est une page dite "entreprise" versus un profil personnel.

Focus sur le réseau social LinkedIn et ses atouts

LinkedIn a été créé en mai 2003, soit avant Facebook. Il rassemble aujourd'hui plus de 25 millions d'utilisateurs en France, et depuis la crise Covid, a gagné plus de 3 millions d'utilisateurs. Les contenus qui y sont publiés sont facilement visibles par plus de 1 000 personnes et ceci, sans avoir beaucoup de contacts personnels. En tant que réseau "professionnel", les échanges y sont naturellement bienveillants. Un moteur de recherche avancé et très performant permet de trouver des profils précis, nominatifs et pertinents.

”

Je préconiserais sans hésiter le réseau social LinkedIn pour asseoir votre crédibilité.

I Dynamique et agilité territoriale

Ce grand angle ouvre grand la porte à nos territoires qui vous présentent avec fierté leur quotidien ainsi que toutes les actions innovantes qu'ils ont réalisées au sein de leurs structures.

Vous allez découvrir l'incroyable travail des fédérations territoriales, qui mutualisent leurs compétences, construisent leur solidarité, organisent la formation des hommes et des femmes qui œuvrent, dans l'ombre, au service de l'Enseignement catholique. Leurs projets sont construits pierre après pierre, avec un très fort engagement.





Quelles ont été les actions menées par la fédération départementale et régionale de la Guadeloupe ?

Forfait communal

Le forfait communal est une ressource financière très importante. Ce forfait est versé par la commune dont dépend l'établissement scolaire qui y est implanté : il varie en fonction du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement et du nombre d'élèves résidant dans la commune de référence. Ce forfait est souvent l'objet de discussions et de négociations afin d'obtenir le coût réel de l'élève. C'est dans ce cadre qu'avec les informations fournies par la Fédération nationale des Ogec, et après avoir mené plusieurs discussions, que nous avons obtenu une convention triennale pour trois établissements situés dans la même commune et un établissement dont les élèves ne sont



Les élèves sont en droit de recevoir un héritage de culture et de connaissances

Les parents, comme la société, attendent de l'école qu'elle joue son rôle : qu'elle soit le lieu de la transmission des savoirs et du patrimoine culturel commun, en même temps qu'une ouverture sur l'universel.

Les élèves que nous éduquons seront les hommes et les femmes qui agiront demain et qui prendront notre destin en main

pas résidents de celle-ci. Cette convention concerne tous les élèves du primaire ainsi que ceux qui sont en maternelle. Il ne faut pas oublier que l'Enseignement catholique joue un rôle très important dans l'action publique. Il faut également noter que nous éduquons et formons des enfants pour leur apprendre à ap-

prendre, et à consolider leurs apprentissages. Et ceci, tout en leur inculquant l'amour du Christ. Enfin, il faut savoir que ces enfants, que les parents nous confient et dont nous avons la responsabilité, seront les hommes et les femmes qui agiront demain, ceux qui auront notre destin en main.

Article rédigé par Frédéric Mourillon, président de la Fédération départementale et régionale des Ogec de Guadeloupe

La Nouvelle-Aquitaine rassemble ses forces vives pour mutualiser les compétences et renforcer l'accompagnement de ses Ogec

La Fédération régionale des Ogec Nouvelle-Aquitaine et l'ensemble des directeurs diocésains de la grande région Nouvelle-Aquitaine se sont mis d'accord pour travailler ensemble afin de consolider l'accompagnement des Ogec du territoire et développer les services mis à leur disposition. Il en a résulté la création de trois commissions qui ont été mises en place au début de l'année scolaire 2021-2022.

La première commission concerne la formation des membres Ogec et ceux des fédérations départementales, à laquelle les chefs d'établissements ont été invités à participer. Plusieurs actions ont été engagées dont certaines sont encore en cours. La construction du programme de formation et l'accompagnement des présidents de chaque fédération départementale a été réalisée avec l'aide de la Fédération nationale des Ogec, en collaboration avec Valérie Fontespis-Loste¹, experte en formation. C'est d'un commun accord qu'un programme a été défini pour chaque département. Concernant les

formations réalisées, l'ensemble des participants a été très satisfait du déroulement et du contenu du programme. À ce titre, une attention particulière a été apportée sur la fonction d'employeur des Ogec et sur le respect des dispositions des conventions collectives.

La deuxième commission concerne l'application de la loi Élan. Un contrat a été formalisé avec Bordeaux Métropole pour tout ce qui concerne les audits et conseils en matière d'économie d'énergie, et les travaux nécessaires qui en résultent. Frédérique Arnaud a communiqué au nom de la fédération régionale à l'ensemble des prési-

dents des fédérations départementales les conditions de partenariat avec Bordeaux Métropole. Il en va de l'aide pour renseigner la plateforme OPERAT, des études et travaux nécessaires pour économiser l'énergie, y compris l'octroi des subventions possibles, de la production d'énergie via des panneaux solaires et des pompes à chaleur, à la négociation collective de contrats de fourniture d'énergie. Nous nous sommes aussi mis d'accord pour étudier tous les dossiers des établissements de la région Nouvelle-Aquitaine, que les locaux soient supérieurs ou non à mille mètres carrés.



Jean-Louis Roumilhac
Président de la FDO
Nouvelle-Aquitaine



” *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite (Henry Ford)*

¹Experte indépendante, responsable de projets de formation : <https://bit.ly/VFontespisLoste>



© Adobe Stock

I Des actions collectives fortes pour des enjeux clés

La troisième commission concerne les conséquences de la loi Egalim et la restauration scolaire. L'idée principale de l'action engagée est de regrouper les établissements scolaires d'un même secteur géographique, voire d'un même département, pour entreprendre des négociations de partenariat avec les sociétés de restauration. Compte tenu des contrats de restauration en cours, le ralliement entre établissements prévu pour conduire une négociation collective s'étalera dans le temps.

Pour mener ces 3 actions, les directeurs diocésains de la région Nouvelle-Aquitaine sont représentés par Bernard Roux (qui siège très régulièrement dans nos réunions), de tel-le sorte que les directeurs diocésains soient complètement associés à nos travaux et décisions.

Quelques repères et chiffres-clés sur la Fédération nationale des Ogec Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine représente une région importante pour l'Enseignement catholique. En quelques chiffres, la Nouvelle-Aquitaine, c'est : 600 kilomètres en longueur, 300 en largeur, 12 départements (la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres et la Vienne pour le Poitou ; la Corrèze, la Creuse et la Haute Vienne pour le Limousin), 6 diocèses, 2 inter-diocèses, 1 fédération régionale, 8 fédérations départementales, 1 Uniogec, et environ 400 Ogec pour 134 000 élèves.

”

*Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup
(Helen Keller)*

Fédération des Ogec Normandie : le service civique comme tremplin à la mise en place d'une solidarité pédagogique

La Fédération régionale des Ogec de Normandie a été créée en 2017 : elle regroupe six fédérations départementales et siège au Comité régional de l'Enseignement catholique (Crec) normand. Nous avons pris l'habitude de travailler les dossiers régionaux en très étroite collaboration avec les deux directeurs diocésains qui siègent à la Fédération régionale des Ogec de Normandie en tant qu'administrateurs : monsieur Hervé Lecomte et monsieur Romain Lhemery. Cette configuration a permis d'ouvrir plusieurs dossiers co-signés *Crec-FDO Normandie* qui impliquent la restauration scolaire, les assurances, les énergies. D'autres dossiers sont gérés selon le même schéma, comme les dossiers "solidarités" mis en place par la Mutuelle Saint-Christophe, le service civique, ou encore les

investissements de la région pour les lycées. Le contexte de ces dernières années a fortement impacté la santé financière de nos Ogec, plus particulièrement celle de nos petites structures. Nous avons donc réfléchi à mettre en place une forme de solidarité, en lien avec deux articles du Statut de l'Enseignement catholique :

- art. 136 : "Les administrateurs Ogec [...] sont au service de l'œuvre éducative confiée à l'Enseignement catholique"

- art. 38 : "Une école particulièrement attentive aux pauvres et aux faibles", une affirmation qui sert de fil conducteur aux travaux du Crec.

Pour relever ce défi nous avons retenu le dossier Service civique, porteur de projets pédagogiques et édu-



catifs. Nous avons imaginé que la fédération régionale pouvait accompagner financièrement certains projets. En effet, les jeunes recrutés apportent un appui et un soutien non négligeables aux équipes éducatives et enseignantes de nos établissements scolaires. Cependant, nous constatons que dans les structures isolées et fragiles, les ambitions pédagogiques et éducatives sont parfois freinées par un manque de ressources financières de l'Ogec ou parce que les familles accueillies ont des revenus modestes. En lien avec les directeurs diocésains et les présidents des fédérations départementales, il a été décidé que cette aide serait accordée à deux types de projets :



1. Les projets s'inscrivant dans les axes des missions des volontaires
 2. Les projets portés par le Crec normand et qui sont : "l'ouverture internationale" et "la solidarité internationale"
- Tous les établissements scolaires n'accueillent pas de jeunes volontaires en mission. Pourraient ainsi

être financés les idées suivantes : un déplacement d'élève, l'achat de matériel, la venue d'un artiste, un intervenant extérieur, etc. Après plusieurs échanges entre les principaux acteurs impliqués, le projet a été présenté à l'assemblée générale de la fédération régionale et adopté à l'unanimité. Pour cette première année une enveloppe de 15 000€ a été votée. Ce projet nous semble porteur de sens pour les administrateurs de la Fédération des Ogec Normandie, au service de l'Enseignement catholique. C'est aussi une solidarité organisée en région avec une forte implication des fédérations départementales, en lien avec chaque direction diocésaine. Pour nos Ogec et nos structures fragilisées par le contexte de ces dernières années, ce dispositif d'aide leur permet de maintenir des projets attractifs et leur ouvre de nouvelles perspectives. Au niveau régional, ce projet contribue à renforcer le lien entre la fédération régionale et les fédérations départementales de Normandie, et à développer le sentiment d'appartenance à l'Enseignement catholique normand.

L'école catholique est une école pour tous. Elle porte une attention plus particulière à toutes les formes de pauvreté. "Née du désir d'offrir à tous, surtout aux plus pauvres et aux marginaux, la possibilité d'une instruction, [...] à la recherche de la vérité." (art. 38)

Une fédération régionale embryonnaire, une gouvernance à inventer, des projets structurants



Sandrine Chantilly
Présidente de la Fédération des Ogec de Guyane

2^{ème} région de France derrière la Nouvelle-Aquitaine en termes de superficie, la Guyane ne compte pourtant que 9 Ogec scolarisant plus de 5 000 élèves. Presqu'aussi vaste que le Portugal, la Guyane conjugue trois critères décrivant la complexité de l'action publique en général et de l'action éducative en particulier, ce qui implique la mise en place d'une organisation spécifique.

Quand on sait que la Guyane a une population concentrée sur une bande littorale, qu'elle a le taux de croissance démographique le plus élevé de France (après Mayotte) et que 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté, la Fédération des Ogec de Guyane (Ugogec) est un atout majeur face aux grands défis sociaux colossaux à relever en matière de projets structurants. Sur un aussi petit effectif d'Ogec, l'organisation pyramidale et fortement administrative des fédérations régionales hexagonales n'est pas applicable sur no-

tre territoire, nous obligeant à une gouvernance et à une gestion de projets en réseau, qu'il soit régional ou national. La solidarité, la complémentarité et la polyvalence est le mode opératoire satellitaire que nous nous attachons à appliquer à l'Ugogec.

Du personnel salarié au service de leur Ogec et de la Fédération régionale des Ogec (Ugogec)

La fédération régionale ne disposant pas de moyens lui permettant de recruter des permanents, elle s'appuie au quotidien sur l'expertise et le professionnalisme de certains membres des Ogec pour aborder et faire avancer les sujets transversaux. Par son implication et son expérience, ce personnel s'engage dans les étapes de réflexion, de construction et de gestion de projets au bénéfice de notre communauté : politique d'extension et d'essaimage des établissements, fusion ou séparation d'Ogec, partage d'expérience en matière de dialogue social, groupements d'achats, embauche de personnels par un Ogec pour une mise à disposition auprès des autres établissements (infirmière, assistante sociale, psychologues), etc.



DES HOMMES ET DES TERRITOIRES

[LE GRAND ANGLE]

Des bénévoles impliqués, en effectif dénombrable et identifiable, mobilisés sur une partition des responsabilités à l'Ugogec

En raison de l'étendue du territoire, de la faiblesse du réseau routier et de l'étroitesse du tissu social, l'absence de permanents à l'Ugogec oblige les bénévoles à être polyvalents au-delà de leur mission d'Ogec, incarnant des chefs de projets transversaux : représentation dans les autres instances en tant que membre de droit, problématique RGPD, organisation de rencontres Ugogec, réintroduction de la catéchèse, etc.

Une politique d'extension des établissements catholiques pour la préservation de valeurs éducatives fondatrices avec un rayonnement œcuménique, avec une culture de l'excellence

Les établissements catholiques constituent un maillage fort des structures d'enseignement sur notre territoire, sans lesquels le déficit en capacité d'accueil scolaire serait encore plus prégnant, citons :

- L'externat Saint Joseph : lieu historique de l'enseignement en Guyane

Au cœur du territoire, l'école catholique se mobilise pour relever le défi éducatif

Les enjeux d'éducation méritent la mobilisation de toutes les énergies. L'école catholique offre la spécificité de son projet aux élèves et à leurs familles qui en font le choix. Elle se fait un devoir de participer et de s'engager au service de la société dans laquelle elle se trouve, en partenariat avec les pouvoirs publics. En étant associée par contrat à l'État, elle participe à la mission d'éducation de tous les enfants de notre pays.

- L'école élémentaire catholique de Cacao qui contribue à l'aménagement du territoire en site isolé
- Les groupes scolaires de Saint-Laurent du Maroni qui accueillent des populations particulièrement défavorisées ou vulnérables
- Le collège (et Lycée Sainte-Thérèse), seul établissement à proposer des dispositifs adaptés aux enfants à besoins particuliers notamment aux Élèves Intellectuellement Précoces (EPI).

La fédération régionale s'appuie au quotidien sur l'expertise et le professionnalisme de membres Ogec pour aborder et faire avancer les sujets transversaux.

Aux côtés de la direction diocésaine, nous sommes actuellement engagés dans une politique volontariste d'extension, d'agrandissement ou de réhabilitation sur fond de territorialisation. Des projets de création d'établissements sont en cours d'exécution, avec des porteurs de projet à Matoury et Macouria, avec une perspective sur Kourou. Cayenne ouvre des classes. Des réhabilitations sont en cours ou achevées à Rémire-Montjoly, Mana et Saint-Laurent du Maroni. Pour ce faire, les fonds de solidarité régionaux sont mobilisés ainsi que la solidarité directe entre Ogec. De même, pour faire avancer et aboutir les projets immobiliers, le partage d'expérience devra se faire par le biais d'un comité technique d'extension unique, composé de plusieurs partenaires bénévoles, éducatifs, techniques et financiers. Pour autant, la tâche reste immense avec des moyens contraints...

Article rédigé par Sandrine Chantilly, administratrice de la Fédération nationale des Ogec, présidente de la Fédération régionale des Ogec de Guyane (Ugogec), présidente de l'Ogec du collège/lycée Sainte Thérèse et du site Saint Pierre

Les Cafés des Ogec : une initiative collective de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le tour de France des initiatives que le Mag des Ogec a souhaité mettre en avant dans ce numéro nous entraîne maintenant en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si Marseille la Phocéenne rayonne sur cette belle terre de Provence, il n'en demeure pas moins que le comté niçois, les états du pape et les vallées alpines sont fiers de leurs particularités.

Dans le cadre de cette singularité, les initiatives locales et l'accompagnement des Ogec se fait moins au niveau de la fédération régionale qu'au niveau des fédérations départementales. Pour autant, les permanents de chacune de ces structures échangent quasi quotidiennement entre eux, à la recherche de conseils, d'avis et de bonnes pratiques qui se vivent chez leurs voisins. Une des dernières initiatives : le Café des Ogec !

Quel est l'enjeu de ces "Cafés" ?

Former les nouveaux présidents d'Ogec et créer, entre eux, un véritable réseau. Les administrateurs sont une richesse pour l'Enseigne-

ment catholique du fait de leurs compétences, leur professionnalisme et leur sens du service. Les spécificités de nos structures nécessitent des explications pour comprendre le rôle de chacun et endosser pleinement celui de président d'Ogec. Nous avons constaté qu'une journée de formation, même trimestrielle, outillait les nouveaux administrateurs, mais n'était pas suffisante pour créer des liens entre eux. Aussi avons-nous testé une autre formule.

Quel en est le principe ?

L'idée était de miser sur des rencontres fréquentes et régulières, mais courtes sur le temps du café.

C'est ainsi que pendant 5 mardis consécutifs, de 13h à 13h45, nous nous sommes retrouvés autour d'une tasse de café et une tablette de chocolat, dans les locaux de la DDEC, ou en visio pour ceux qui habitaient loin ou se trouvaient sur leur lieu de travail. Le respect des horaires fut essentiel pour encourager chaque administrateur à être fidèle à ces 5 rencontres.

Quelle organisation ?

Ces "Cafés" sont directement inspirés du parcours de formation que la Fédération nationale des Ogec a créé à l'attention des nouveaux présidents et trésoriers d'Ogec. Ainsi, chaque "Café" fait



Marie du Bellay
Secrétaire générale
FDO du Var



” Notre enjeu : former les nouveaux présidents d'Ogec et créer, entre eux, un véritable réseau.



© Adobe Stock

Une pause café calée sur le parcours de formation des présidents d'Ogec pour échanger et créer du lien

l'objet d'un des thèmes de ce parcours :

1. Qu'est-ce qu'un Ogec ?
2. La vie associative d'un Ogec et les délégations
3. Le financement d'un Ogec
4. La responsabilité économique d'un Ogec
5. La responsabilité immobilière d'un Ogec

Après 5 minutes de reprise de contact, nous parcourons pendant 20 minutes un powerpoint sur le sujet. Puis les 20 minutes restantes sont consacrées aux questions et aux échanges

Quels en furent les fruits ?

Outre la formation, cette formule a permis de créer des liens entre nous et une confiance réciproque. Se retrouver aussi régulièrement instaure une certaine



© Adobe Stock

Team building : quels sont les bienfaits d'une pause-café collective ?

Quand des collaborateurs se donnent rendez-vous pour une pause-café, les échanges sont privilégiés. Discuter et échanger autour d'un café constitue la meilleure façon de développer la cohésion entre les équipes.

Une formule conviviale gagnante qui a fait ses preuves et séduit les territoires voisins

proximité. Étant tous au service des établissements scolaires, nos problématiques se ressemblent, pouvoir en discuter est une des force de notre réseau ! Les nouveaux présidents d'Ogec sont repartis en connaissant mieux certains de leurs homologues du diocèse. Je crois pouvoir dire que ces échanges ont été

source de communion et d'efficacité. Cette formule testée dans un diocèse est encore perfectible, mais nos voisins qui eux-aussi vont la mettre en place permettra de la perfectionner. Chacun peut y apporter sa touche de couleur et c'est ça la beauté du réseau des Ogec au pays des cigales !

Bourgogne-Franche-Comté : une région en pleine co-construction avec des équipes engagées et motivées

Comme présenté lors de la Journée des territoires, la Fédération des Ogec Bourgogne-Franche-Comté est en cours de construction. Les présidents et les secrétaires généraux des fédérations régionales de Bourgogne et de Franche-Comté se rencontrent régulièrement. Les 2 conseils d'administration ont validé la création de la structure juridique. La Fédération des Ogec Bourgogne-Franche-Comté accueillera, à terme, les deux fédérations régionales dont les équipes se rencontreront afin d'échanger sur les pratiques des uns et des autres. Nous avons d'ores et déjà travaillé ensemble, notamment sur le "Décret tertiaire. Sur ce sujet et dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous avons souhaité faire appel à un professionnel pouvant aider nos Ogec à moindre coût.

Nous avons contacté plusieurs prestataires via Le Cèdre, et notre choix commun s'est porté sur Objectif 54. Dans nos échanges, il nous est apparu essentiel de proposer à l'ensemble des Ogec, y compris ceux ayant une surface plancher inférieur à 1 000 m², d'entrer dans la démarche. Nous leur avons transmis l'information issue de la fédération nationale et organisé une visioconférence à leur attention avec Objectif 54. Cette action s'inscrit dans notre mission d'animation du réseau des Ogec. Objectif 54 leur a ainsi expliqué les obligations légales, et surtout la démarche. Au-delà de l'obligation légale et de l'aspect économique, le plus important n'est-il pas de protéger notre planète en réduisant la consommation d'énergie fossile en nous tournant vers des énergies vertes ?

© Adobe Stock





© Adobe Stock

I Accompagner un Ogec c'est entretenir un suivi

Notre mission d'accompagnement ne s'arrête pas à la recommandation d'un prestataire ni à la diffusion d'informations : elle doit s'incarner dans le suivi des opérations menées par les Ogec. Une des premières étapes liées à la baisse de la consommation d'énergie est fixée à 2030 : il n'y a donc pas de temps à perdre ! Nous serons bien entendu présents auprès des établissements afin qu'ils puissent atteindre les objectifs fixés à 2030, 2040 et 2050. Cette action sur le Décret tertiaire est une des premières marches dans la construction de notre Fédération des Ogec Bourgogne-Franche-Comté. Mais au-delà de la construction juridique d'une structure commune, la fusion de nos deux fédérations régionales s'annonce comme une belle aventure humaine.

Article co-rédigé par Jean-Pierre Lanier et Martial Ratié, respectivement présidents des FDO Bourgogne et Franche-Comté

Quelques repères et chiffres-clés sur la grande Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté est un grand territoire qui rassemble 8 départements : la Côte d'Or, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Territoire de Belfort et l'Yonne. Au total, 57 355 élèves y sont scolarisés. Les 2 fédérations régionales et les 4 fédérations départementales de Bourgogne qui structurent ce territoire représentent 112 Ogec répartis sur 47 783 km² (9% du territoire métropolitain) à qui elles proposent divers services d'accompagnement dans des domaines comme la gestion, la paie ou le droit.

”

Notre accompagnement doit s'incarner dans le suivi des opérations menées par les Ogec.

Des projets communs nés de la réorganisation du Grand-Est

Née du regroupement de l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand-Est compte 140 Ogec et 103 000 élèves. À sa création en 2018, le principe de représentation équilibrée au sein des instances de gouvernance a été inscrit dans les statuts : chacune des 3 anciennes régions a le même nombre de membres. De cette union sont nés 3 projets.

1. Le service civique

D'abord développé en Lorraine, le service civique a pris de l'ampleur dans toute la région. Aussi, depuis 2018, une assistante est à la disposition de nos territoires lorrain et alsacien pour guider nos établissements. De la création de leur

espace au terme de l'engagement du volontaire, en passant par le dépôt des annonces et l'organisation des formations, Sandra Herdier accompagne toutes nos écoles. Pour cette nouvelle année, elle a fait le pari de tester la nouvelle plateforme qui sera ensuite gé-

néralisée sur l'ensemble du territoire national pour la campagne 2023-24. Incubateur de vocation, le service civique revêt une importance capitale pour donner envie à la nouvelle génération de venir travailler, à la fin de leur mission, dans nos établissements. Nous avons commencé avec 17 jeunes en 2018, désormais c'est une trentaine d'entre eux qui franchissent ainsi nos portes chaque année. Ce dispositif leur permet de découvrir l'éventail des métiers qui s'offrent à eux dans le monde de l'enseignement privé. La fierté de Sandra : aider les établissements pour que ces jeunes trouvent leur voie et aient envie de relever les défis de demain à nos côtés.



La formation des bénévoles, un enjeu clé dans l'accompagnement des Ogec

Il existe 2 parcours de formation dédiés aux bénévoles Ogec : celui des présidents et celui des trésoriers. Ces parcours alternent sessions de travail en présentiel afin que les bénévoles créent du lien entre eux et sessions en distanciel via des MOOC.

2. Le parcours de formation des bénévoles

Martin Verdenal, président de la Fédération des Ogec Grand-Est, et Anaïs Grange, chargée de mission Animation Réseau, membres de la commission formation de la Fédération nationale des Ogec, se sont emparés de la question du parcours de formation des bénévoles. Ainsi, dès octobre 2020 son déploiement a été mis en place en Lorraine. Freiné par la situation sanitaire, ce parcours a été assuré via un format hybride (alternance de sessions en présentiel et de sessions en visio). 34 inscrits répartis en 2 groupes ont pris part à cette aventure. Au programme : prise de connaissance de son environnement, découverte,



échanges et moments conviviaux. Cette formation a connu un vif succès : si elle a représenté une clé pour fédérer nos bénévoles, elle a également permis de faire perdurer leur engagement au sein de toutes nos structures. Cette première expérience enthousiasmante va nous permettre de décliner le dispositif sur l'ensemble de notre territoire dans l'année à venir.

3. La Fédération des Ogec Grand-Est à l'ère du numérique : développement d'Isidoor, la plateforme d'aide à la gestion des établissements

Notre région a fait le choix d'investir massivement dans le déploiement d'Isidoor et ce, sur tout le territoire. Dans cet objectif, nous avons recruté un référent dédié. Il s'est ainsi rendu dans les différents établissements pour faire des démonstrations concrètes de l'outil aux chefs d'établissements et présidents intéressés. Ce référent Isidoor a également pris part au parcours de formation des bénévoles pour permettre à chaque gestionnaire de comprendre et de prendre en main l'outil ISI Pilote par le biais de cas concrets. Au sein de l'entité que nous sommes et que nous représentons tous, chacun porte en lui le double impératif et complémentaire du "je" et du "nous", de l'individualisme et du communautarisme, de l'égoïsme et de l'altruïsme. En prenant pleinement conscience de cette complexité humaine, cet état d'être conduit à une bienveillance naturelle et à un sentiment d'appartenance au réseau Enseignement Catholique.

Chacun porte en lui le double impératif et complémentaire du "je" et du "nous", de l'individualisme et du communautarisme, de l'égoïsme et de l'altruïsme. Cette complexité humaine, conduit au sentiment d'appartenance au réseau Enseignement catholique.

| Des hommes et des territoires

- 55 Service civique : 950 volontaires pour la rentrée !
- 56 La Journée de la Terre : ND Les Oiseaux se mobilise
- 59 Retour sur la Journée des Permanents à Bordeaux
- 60 Hérault : remise de la médaille Saint Joseph à Bernadette Milliard





Constantin du Burkina Faso, Riccardo d'Italie et Marie Belle du Liban

950 volontaires attendus pour la rentrée 2022 !

1 350 projets ont été déposés par 1 120 établissements, dont 30 agricoles situés dans tous les territoires, y compris dans les ultramarins. 185 établissements scolaires de Bretagne, soit 17% des établissements, ont déposé un ou deux projets. Arrivent ensuite les régions ARA (15%), Pays de Loire (14%), Nouvelle-Aquitaine et Haut-de-France (12% et 11%). L'axe "Éducation pour tous" représente le domaine le plus demandé (49%). Vient ensuite l'axe "Environnement" qui représente 16% des missions, ce dont nous nous réjouissons tant les missions sur cet axe impliquent, en plus des élèves, toute la communauté éducative. 27 établissements scolaires ont déposé un projet d'accueil de volontaires venant d'un pays étranger (14 venant d'Europe et 13 de pays tiers).

²<https://jeunes.gouv.fr/L-annee-europeenne-de-la-jeunesse-10338>

L'ouverture à l'international se renforce grâce à notre partenaire et à notre réseau

Le 11 mai 2022, Hervé de Kerdrel, président de la Fédération nationale des Ogec, et Yann Delaunay, délégué général de France Volontaires actaient officiellement leur collaboration active, en place depuis 2016 (accueil d'un volontaire indien) en signant une convention de partenariat. Rappelons qu'au niveau national du dispositif de volontariat international de réciprocité (VIR), la Fédération nationale des Ogec accueille 15% de ces jeunes. Ce partenariat a été immortalisé et relayé sur LinkedIn :

<https://bit.ly/PartenariatSC>

”

2022, sacrée année européenne de la jeunesse : informez-vous, exprimez-vous, engagez-vous !¹

La Journée de la Terre : le groupe scolaire Notre-Dame Les Oiseaux se mobilise !

Le Groupe scolaire Notre-Dame Les Oiseaux à Verneuil-sur-Seine (Yvelines) a profité de la Journée de la Terre pour mobiliser l'ensemble de l'établissement autour du thème de l'énergie et pour lancer sa participation au concours Cube.S destiné à sensibiliser la communauté éducative à la nécessité de réduire notre empreinte carbone. De nombreuses animations se sont déroulées au cours de cette journée baignée de soleil.

Chaque année, le 22 avril, est célébré la Journée Mondiale de la Terre. Créée en 1970 aux États-Unis, cette journée est l'occasion d'inviter les citoyens à réaliser un geste concret pour la protection de l'environnement et à sensibiliser les habitants de la planète aux problèmes qui l'affecte, notamment le réchauffement climatique. C'est ce que c'est attelé à faire le Groupe scolaire Notre-Dame Les Oiseaux. Ainsi, le parc de 14 hectares inscrit au Patrimoine Culturel et Historique et les nombreux bâtiments qui y ont été construits, dont le château, ont accueilli de multiples activités² qui ont fait le plus grand bonheur des élèves mais également celui des équipes éducatives qui se sont particulièrement investies dans ce projet porté par Vanessa Péneau, professeur d'EPS et référent développement durable. Parmi les nombreux rendez-vous, une conférence sur le climat animée par Bérénice Schell et Luc Freyermuth, tous les 2 membres de l'association « The shift » présidée par Jean-Marc Jancovic (créateur du bilan carbone), a bien entendu mis l'accent sur le climat, mais aussi sur l'effet de serre et les notions d'empreinte carbone. Elle a également présenté aux huit classes qui y ont participé des solutions très concrètes orientées vers le quotidien.

Témoignage d'une élève de Terminale suite à la conférence sur le climat

"Cette conférence a permis de nous sensibiliser aux causes et aux conséquences de la crise écologique, que nous vivons mais surtout d'aborder les solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver la planète. Soyons tous acteurs de cette transition écologique !" -Maya¹

Concours de ramassage de déchet, course d'orientation et escape game dans le parc



Atelier permaculture et potager © Sophie Pouverreau



¹Pour en savoir + sur les activités de cette journée : <https://www.ndoe3d.com/>

²Maya, élève en classe de Terminale générale

Témoignage

Dans le cadre de cet événement, plusieurs enseignants avaient choisi d'axer leurs cours autour du thème de l'énergie. Cette journée était, pour beaucoup, l'occasion de faire travailler les élèves autrement. Pour ce faire, des activités ont été réalisées en classe autour du thème de l'énergie, telles que des ateliers éducatifs sur le réchauffement climatique, les énergies renouvelables ou encore un diagnostic des bâtiments effectué en marchant dans l'école afin d'appréhender les dysfonctionnements techniques ou humains. Certains ateliers ont même été animés en anglais par une classe de seconde. Des activités en commun ont également été mises en place pour mobiliser près de 3 000 élèves sur le développement durable tout comme des activités en libre accès pour s'informer plus en détail sur l'énergie : on a ainsi pu trouver un compteur géant, des informations sous forme de bande dessinée et des expositions, mais aussi le pyramide Cube.S qui reprenait 3 éco-gestes que la classe s'est engagée à respecter dans le but de faire des économies d'énergie dans l'établissement.

Climat, Usages, Bâtiments d'Enseignement Scolaire : un concours qui fait sens

Le concours Cube.S va permettre de mobiliser les bons usages "Transférables à la maison" et viser l'optimisation des installations techniques afin d'anticiper les travaux de rénovation énergétique à venir. À l'occasion de cette journée de lancement, 300 élèves (dont les éco-délégués) ont reçu un kit "Ambassadeur" (livret + accessoires). À partir des diagnostics, bilan et idées proposés, un passage à l'action est prévu à la rentrée.

10 ateliers (soit 104 créneaux) ont aussi été proposés à l'ensemble de l'établissement par 6 intervenants extérieurs et 8 animateurs internes. De l'échappée game qui plonge le joueur dans une centrale nucléaire sur le point d'exploser, au ramassage de déchets (25 kg ramassés dans le parc) en passant par la fresque du "climat" ou encore l'atelier "vélo smoothie", petits et grands ont pu s'amuser et jouer tout en apprenant et en se sensibilisant aux enjeux énergétiques.

Saviez-vous qu'il fallait pédaler 10 minutes pour produire les 96 000 joules nécessaires à faire griller 2 tartines ou encore 6,5 minutes pour recharger son smartphone ?

Et le joule, saviez-vous que c'était l'unité de mesure de base de l'énergie, utilisée mondialement, et qu'il représente la quantité d'énergie requise pour soulever une pomme (100 g) de 1 mètre de la surface du sol ? À travers ces types d'activités ludiques, les élèves prennent ainsi conscience que prendre soin de la Terre, de notre Maison commune, nécessite nécessairement de consommer moins d'énergie. Cette journée fut un réel succès et une merveilleuse expérience pour toute la communauté éducative. L'objectif de départ, consistant à tous se mobiliser pendant une journée sur le thème du développement durable autour d'actions communes afin de se rassembler dans un esprit communautaire propre à la congrégation Notre-Dame, a été brillamment rempli. La bonne humeur fut de mise : une expérience à renouveler mais aussi à démultiplier dans les établissements.

Apprendre en s'amusant : un escape case pour sensibiliser de manière ludique au dérèglement climatique

Une boîte est envoyée du futur par des explorateurs afin de nous alerter sur la situation en 2050. Malheureusement, ce message est codé et seuls des experts du climat pourront le déchiffrer. Retour sur l'escape case organisé par l'école Notre-Dame Les Oiseaux à l'occasion de la journée de la Terre et animé par Nadège Siffroi, membre de l'Association "Énergies Solidaires". Sept classes ont relevé le défi.

1. Quelles sont vos missions et celles de l'association "Énergies Solidaires" pour laquelle vous intervenez ?

Énergies Solidaires est une association loi 1901 engagée dans la lutte contre les dérèglements climatiques et la précarité énergétique. Elle porte plusieurs programmes d'actions comme la sensibilisation et le conseil pour le grand public sur la rénovation énergétique, l'accompagnement des collectivités, la lutte contre la précarité énergétique et de nombreuses animations pédagogiques sur ces thématiques. Au sein de cette association, j'ai 2 missions:

- Chargée d'animations en milieu scolaire : Énergies Solidaires a développé un programme de sensibilisation aux enjeux environnementaux et aux actions qu'un enfant peut mettre en place à son échelle : le défi école, qui est animé à Mantes-la-Jolie depuis 2016.

- Conseillère France Rénov : il s'agit d'une mission de service public sur la rénovation énergétique que nous assurons dans les Yvelines.

2. Pourriez-vous décrire en quelques lignes l'atelier escape case et ses objectifs ?

C'est un jeu d'énigmes à échelle réduite sur le dérèglement climatique : l'objectif est d'aborder

les solutions qui permettraient de limiter le dérèglement climatique, à savoir la sobriété, l'efficacité et l'utilisation des énergies renouvelables (cf. scénario négawatt).

3. Quels ont été les retours des élèves sur cet atelier ?

Très positif ! Il répondait au besoin d'aborder le dérèglement climatique de façon plus ludique. Le niveau de difficulté était à la fois accessible et stimulant, mais le passage à l'action reste l'enjeu. Certains ont partagé des actions mises en œuvre comme l'achat de vêtements de seconde main ou la customisation pour prolonger la durée d'utilisation...



Nadège Siffroi
Énergies Solidaires
energiesolidaires.org



” L'outil pédagogique "escape case" avec ses différents types d'énigmes a beaucoup plu aux élèves.

Propos recueillis et rédigés par Sophie Pouverreau, juriste chargée des enjeux liés aux économies d'énergie au sein du Pôle Éco-nomie-gestion de la Fédération nationale des Ogec

Rencontre : les permanents de toutes les régions se sont retrouvés à Bordeaux pour une session de travail et de partage

Après deux années un peu particulières, les salariés de toutes les fédérations territoriales ont été invités à se retrouver à Bordeaux pour une session de travail mêlant partage et convivialité. Plus de 80 personnes ont répondu présentes à l'appel de la Fédération des Ogec de Gironde et de la Fédération nationale des Ogec. Le rendez-vous était fixé en plein cœur de la ville avec un programme rythmé ! C'est à la Maison Beaulieu que nous avons passé ce sympathique moment, une maison diocésaine qui accueille aujourd'hui de nombreuses activités d'Église. Chacun a pu s'y ressourcer tout en participant à des ateliers animés par la Fédération nationale et des experts extérieurs. Le pôle Systèmes d'information de la fédération nationale nous a fait rêver en nous présentant

l'environnement de travail de demain. Nous avons aussi été sensibilisés à l'application ISI RH de façon très concrète ainsi qu'à LinkedIn, réseau social professionnel devenu incontournable. En parallèle, les secrétaires généraux ont participé à un atelier dans la continuité de leur accompagnement en management, se poursuivant aujourd'hui sur le co-développement. Enfin, c'est à la Cité du Vin, lieu emblématique de Bordeaux, que nous avons profité d'un voyage autour de l'univers viticole qui s'est clôturé par une dégustation. Rencontres, échanges, découvertes convivialité et gastronomie ont ainsi rythmé ces deux jours : c'est redynamisés et avec de beaux souvenirs que nous sommes tous repartis, en attendant avec impatience une prochaine rencontre conviviale.

Des salariés heureux de se retrouver © Raphaëlle Richard



Article co-rédigé par Michel Rodriguez et Raphaëlle Richard, respectivement secrétaire général et secrétaire de direction, chargée de communication & service civique de la Fédération des Ogec de Gironde

La médaille Saint-Joseph, une distinction honorifique pour remercier nos bénévoles

La médaille Saint-Joseph est une distinction honorifique destinée à reconnaître les mérites des femmes et des hommes bénévoles qui s'investissent généreusement au service de l'Enseignement catholique. Au-delà des félicitations et du symbole que représente cette médaille, en la remettant, la Fédération des Ogec remercie très chaleureusement et sincèrement ses bénévoles pour le travail accompli, pour leur expertise mise au service des établissements de l'Enseignement catholique, pour le temps qu'ils ont consacré au réseau des Ogec, pour leur persévérance, l'énergie et la capacité dont ils ont fait preuve pour mobiliser avec dynamisme bénévoles et salariés dans un même objectif.



Bernadette Milliard remercie les bénévoles de l'Hérault

La Fédération des Ogec de l'Hérault remercie avec gratitude Bernadette Milliard

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les administrateurs,
 Michel Centelles¹ m'a remis hier soir la médaille Saint-Joseph. Très touchée par cet honneur, je vous remercie très sincèrement pour cette reconnaissance et vos mots chaleureux. Ces longues années passées au service de l'Enseignement catholique m'ont beaucoup appris et enrichie, tant sur le plan personnel que sur le plan spirituel. Mon passé de chef d'établissement m'a permis de voir les choses sous différents angles, et cela a été aussi une richesse ! Les bénévoles Ogec, dont la qualité première doit être l'humilité, à l'image de Saint-Joseph, même s'ils restent les gens de l'ombre, ont bien toute leur place dans nos communautés éducatives. Souhaitons que nous puissions continuer à mettre en œuvre les meilleures conditions matérielles pour que les jeunes qui nous sont confiés grandissent dans leur humanité à la lumière de l'Évangile. C'est là, je crois, notre mission ! Un immense merci !
 -Bernadette Milliard (Hérault)

¹Président de la Fédération des Ogec Hérault et administrateur de la Fédération nationale des Ogec

²Administratrice de la FDO Hérault et administratrice des Ogec Sainte Geneviève et Sainte Jeanne d'Arc (Montpellier)

| Intercours

62 [La pause ludique]
Sudoku : défiez-vous !

64 [La pause spirituelle]
Prière pour la nouvelle
année



Entraînement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficulté : facile, confirmé et expert.

	4			5	8	9		
			6	3		2		
			9	1	7		4	3
4			7	8				1
1		7		2	6	4	9	8
	8	2	3		1		6	5
6	5		1	9			7	2
		9		7	5			
	7					1	5	

		6		9	8		2	3
			5				7	
7	1			2		6	5	
		4						
		3				2		
6	5	7		3		4		
2			3	8				9
9	7		1	4			6	
4		5			9			

			3	1			2	
4						8		
	8		9					
		2			9			3
8		9			2		7	6
7			1	6				
			6	4		2		5
	5	7				1		8
				8				7

Saviez-vous que nous accompagnons vos salariés contre la récurrence du cancer ?

Pour lutter contre la récurrence après le traitement, le programme de prévention “Branchez-vous santé” propose d’accompagner vos salariés avec un parcours individualisé à base d’interventions non médicamenteuses (#INM).

Pour plus d’informations, rendez-vous sur le site www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention



**branchez-vous
santé**





En juillet, le Pape François invite à prier pour les personnes âgées

Nous ne pouvons pas parler de la famille sans parler de l'importance que les personnes âgées ont parmi nous. Nous n'avons jamais été aussi nombreux dans l'histoire de l'humanité, et nous ne savons pas comment bien gérer cette nouvelle étape de la vie. Il y a de nombreuses propositions d'assistance pour vivre la vieillesse mais peu de projets d'existence. En tant que personnes âgées nous sommes particulièrement sensibles à l'attention à l'autre, à la réflexion et à l'affection. Nous sommes, ou pouvons devenir, des maîtres de tendresse. Et à quel point ! Dans ce monde

habitué à la guerre, nous avons besoin d'une véritable révolution de la tendresse. À cet égard, nous avons une grande responsabilité envers les nouvelles générations. Souvenons-nous que les grands-parents et les personnes âgées sont le pain qui nourrit nos vies et la sagesse cachée d'un peuple. Et c'est parce qu'il convient de les fêter, que j'ai instauré une journée qui leur est consacrée. Prions pour les personnes âgées, afin qu'elles se transforment en maîtres de tendresse et que leur expérience et leur sagesse aident les plus jeunes à regarder l'avenir avec espérance et responsabilité." -Pape François

Le Saint-Père invite à prier pour que l'expérience et la sagesse des personnes âgées aident les jeunes à regarder l'avenir avec espérance. Le Pape François rappelle que les personnes âgées "ont une grande responsabilité envers les nouvelles générations".